

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 28 mars 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°347 ■

Chronique Eco

Un monde en ébullition : vers la fin de la mondialisation économique ?

P 16

NADIR LARBAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION
DU GOUVERNEMENT

Quatre dossiers stratégiques au menu

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen de projets de textes exécutifs relatifs à plusieurs projets de développement stratégiques, notamment dans le domaine du développement du réseau ferroviaire, en particulier dans la partie reliant Béchar - Tindouf - Gara Djebilet, ainsi que la concrétisation du programme national de dessalement de l'eau de mer approuvé par le président de la République, visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans le cadre d'une stratégie globale de renforcement de la sécurité hydrique. P 3



LE SEUIL D'UN MILLION DE VÉHICULES FRANCHI À FIN 2023

Le GPL/c gagne du terrain

Les automobilistes algériens s'intéressent de plus en plus au gaz de pétrole liquéfié carburant au (GPL/c) qui est un carburant non polluant et un prix très compétitif, ne dépassant pas les 9DA. Selon les derniers du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF), le parc automobile national roulant au GPL/c a franchi le seuil d'un million de véhicules à la fin de 2023.

P 2

TRANSPORT AÉRIEN

Près de 15,4 millions de passagers en 2023

Le ministre des transports, Mohamed El Habib Zahana, a présenté, avant-hier, le bilan de son département pour l'année 2023. Dans le domaine du transport aérien, plus de 15 millions de passagers ont été transportés à travers les 36 aéroports ouverts à la navigation aérienne en 2023, annonce-t-il.

P 3

INNOVATION

Treize start-up bénéficient du programme "Huawei Spark"



Treize start-up algériennes ont bénéficié du programme international "Huawei Spark" leur offrant des accès gratuits au Cloud de l'entreprise de télécommunications chinoise Huawei Algérie. Le programme "Huawei Spark", dédié à la promotion et au développement des startups, a été lancé, en septembre 2022, par Huawei Algérie et l'accélérateur public de start-up "Algeria Venture".

P 5

UTILISATION PACIFIQUE
DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

**Signature d'un
mémoire d'entente
entre l'Algérie et la Russie** P4

AEP DURANT LE RAMADHAN

**Des volumes
supplémentaires
depuis les barrages** P5

BOUGHALI RENCONTRE LE
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE HAUTE
DU PARLEMENT IRLANDAIS

**Renforcer la coopération
bilatérale** P5

RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Naftal signe trois
accords de
coopération

La société Naftal a signé trois accords de coopération dans le domaine des énergies renouvelables avec l'université de Blida, le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER/EPST) et la Direction Centrale de la Recherche et du Développement Technologique du groupe Sonatrach. Selon le communiqué de la société, le protocole d'accord entre Naftal et l'Université de Blida définit les modalités de coopération dans le cadre de la recherche scientifique et du développement technologique entre les deux parties. Ce protocole vise à proposer des solutions efficaces dans le cadre du développement durable et du recyclage des déchets. Le protocole d'accord avec la Direction Centrale de la Recherche et du Développement de Sonatrach vise à coopérer dans le cadre de la recherche scientifique et du développement technologique entre les deux parties. Quant au protocole d'accord avec le CDER/EPST, il vise à développer et à mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique de Naftal dans les domaines de l'énergie solaire, de la géothermie, de la biomasse et de l'hydrogène vert. A l'issue de la cérémonie de signature de ces accords, le directeur général Djamel Cherdoud a exhorté toutes les parties à entamer la mise en œuvre et l'exploitation effective de ces accords qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de concrétisation de la transition énergétique et de la coopération entre les institutions économiques publiques et le secteur de la recherche scientifique.

Agence

LE SEUIL D'UN MILLION DE VÉHICULES FRANCHI À FIN 2023

Le GPL/c gagne du terrain

Les automobilistes algériens s'intéressent de plus en plus au gaz de pétrole liquéfié carburant au (GPL/c) qui est un carburant non polluant et un prix très compétitif, ne dépassant pas les 9DA. Selon les derniers du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), le parc automobile national roulant au GPL/c a franchi le seuil d'un million de véhicules à la fin de 2023.

Par Slimane T

Dans un rapport consacré au «développement de GPL/c et de GNC (Gaz naturel comprimé) en tant que leviers de la transition énergétique dans le secteur du transport en Algérie», le CEREFÉ a précisé que «le parc national roulant au GPL/c comptait 850.000 véhicules au premier semestre 2023 et devrait franchir le seuil d'un million à la fin de l'année 2023». S'appuyant sur les statistiques les plus récentes du secteur énergétique, le Commissariat a évoqué également une «croissance fulgurante» de l'utilisation de GPL/c en Algérie, enregistrée à partir de 2015, notamment à la suite de l'augmentation du prix à la pompe de l'essence et du gasoil, opérée à travers les lois de Finances de 2016, 2017, 2018 et 2020, et en raison de la subvention accordée pour la fourniture et l'installation des kits GPL/c. Selon le rapport, élaboré par le groupe de travail "Mobilité propre" composé de représentants de plusieurs ministères, le prix du GPL/c en Algérie est le moins cher au monde, cédé aux utilisateurs à un tarif cinq fois moins cher que celui de l'essence et trois fois moins cher que celui du gasoil. De ce fait, la demande sur le GPL/c n'a cessé de croître en Algérie depuis 2016, passant de 290 Ktep (kilotonne équivalent pétrole) en 2015 à plus de 1800 Ktep en 2022. La demande sur le GPL/c a permis aussi

une baisse «significative» de la consommation de l'essence, passant de 4,4 millions de tonnes en 2015 à 3,3 millions de tonnes en 2022, soit des économies d'essence d'un peu plus d'un million de tonnes en 2022 par rapport à 2015, est-il mentionné dans le document. Soulignant que l'Algérie dispose d'un grand potentiel en matière de production de GPL/c et de GNC, le CEREFÉ a assuré que le développement de ces deux produits représente «la solution la mieux adaptée sur le plan tant économique, sanitaire et environnemental». Dans ce contexte, il a formulé une série de recommandations en vue d'accélérer davantage la cadence de conversion de véhicules en GPL/c. Il s'agit notamment de doter tous les centres d'emplissage existants de moyens de distribution de GPL/c, de multiplier le nombre de ces centres à l'ensemble du pays, de renforcer la flotte de camions citernes de transport de GPL/c pour assurer l'approvisionnement continu des stations de services, ainsi que d'augmenter le nombre de distributeurs GPL/c au niveau des stations de services pour éliminer les longues files d'attente. Le rapport appelé également à encourager et soutenir la construction de stations de services dédiées exclusivement à la distribution de GPL/c, à examiner la suspension voire la suppression progressive ou totale de la subvention dédiée à la conversion des véhicules automobiles au GPL/c et l'orienter vers la

réalisation d'infrastructures de distribution de GPL/c et d'encourager et de soutenir la fabrication locale des kits et des citernes de stockage du GPL/c. La mise en place des mesures réglementaires et techniques permettant l'accès de des véhicules équipés de kits GPL/C aux parkings sous terrains et couverts, ainsi l'introduction d'une clause spécifique au niveau des cahiers des charges réglementant les véhicules importés et ceux fabriqués localement, exigeant un quota de modèles équipés de kits GPL/c avec l'homologation nécessaire figurent aussi parmi les recommandations formulées par le CEREFÉ. S'agissant du GNC, le Commissariat a relevé que ce carburant n'a pas dépassé, à ce jour, le stade expérimental, malgré la réalisation d'un nombre non-négligeable d'actions en faveur du développement de son utilisation comme carburant de véhicules automobiles. Afin de relancer le programme de développement de ce carburant, il est essentiel d'envisager une stratégie devant conduire à l'accélération du processus de création de l'écosystème favorable au déploiement de GNC dans les secteurs des transports, a exhorté le CEREFÉ. Dans ce cadre, il a énuméré plusieurs actions à mener, notamment la mise en place un cadre réglementaire nécessaire à la généralisation du GNC, d'un dispositif de soutien aux investisseurs dans des stations GNC, le soutien financier pour l'acquisition de bus et camions roulant au GNC.

SYSTÈME DE GESTION DE LA CYBERSÉCURITÉ

LG Magna obtient la certification

La vérification effectuée par un organisme de certification de premier plan confirme l'engagement de l'entreprise à protéger les composants de ses véhicules contre l'évolution des cybermenaces LG Magna e-Powertrain (LG Magna), la coentreprise de LG Electronics (LG) et Magna International (Magna), annonce avoir reçu le système de gestion de la cybersécurité (CSMS, ISO/SAE 21434 : 2021) certification de l'organisme de certification mondial TÜV Rheinland. La certification indique

que LG Magna est en totale conformité avec les réglementations et exigences pertinentes en matière de cybersécurité des véhicules et a mis en œuvre un système de sécurité complet couvrant la conception, le développement, l'activité et la gestion de la cybersécurité post-développement des composants. Domaine d'importance croissante, la cybersécurité automobile devrait occuper une place centrale dans le secteur de la mobilité lorsque la réglementation WP.29 UNECE R155 sur la cybersécurité entrera en vigueur. À partir de

juillet 2024, tous les véhicules produits par les constructeurs automobiles doivent respecter la nouvelle série de réglementations en matière de gestion de la cybersécurité pour obtenir l'homologation de type, condition préalable à la vente de véhicules dans 56 pays, dont les États membres de l'UE, le Royaume-Uni, le Japon et la Corée du Sud. Les pays qui ont adopté le règlement exigent que les constructeurs automobiles préparent tous les composants et systèmes aux menaces de cybersécurité tout au long du cycle de vie

de leurs véhicules. ISO/SAE 21434, une norme internationale relative à la cybersécurité des véhicules, définit les processus d'établissement et de maintien de la cybersécurité, depuis la phase de planification et de développement jusqu'à la fabrication, la maintenance et l'élimination des véhicules. LG Magna met en place un cadre de cybersécurité robuste pour garantir sa capacité à répondre à la demande croissante des constructeurs automobiles mondiaux en composants de véhicules avancés et hautement sécurisés.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

NADIR LARBAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Quatre dossiers stratégiques au menu

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen de projets de textes exécutifs relatifs à plusieurs projets de développement stratégiques, notamment dans le domaine du développement du réseau ferroviaire, en particulier dans la partie reliant Béchar - Tindouf - Gara Djebilet, ainsi que la concrétisation du programme national de dessalement de l'eau de mer approuvé par le président de la République, visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans le cadre d'une stratégie globale de renforcement de la sécurité hydrique.

Par Reda Hadi

Le gouvernement a également examiné les moyens de coordonner les efforts entre les différents secteurs afin d'accélérer le processus de numérisation, notamment en ce qui concerne les aspects liés à la garantie de l'interopérabilité entre les différents systèmes informatiques, en coordination avec la Haute Autorité de la Numérisation dans le cadre de l'équipe de travail intersectorielle chargée d'intégrer les services publics dans le portail national des services numériques.

Une réunion durant laquelle, ont été donc examinés les projets de textes exécutifs relatifs à plusieurs projets de développement stratégiques, notamment dans le domaine du développement du réseau ferroviaire, et le renforcement hydrique.

Selon la même source, le gouvernement a également examiné les moyens de coordonner les efforts entre les différents secteurs afin d'accélérer le processus de numérisation, notamment en ce qui concerne les aspects liés à la garantie de l'interopérabilité entre les différents systèmes informatiques, en coordination avec la Haute Autorité de la Numérisation dans le cadre de l'équipe de travail intersectorielle chargée d'intégrer les

services publics dans le portail national des services numériques.

Dans ce contexte, de numérisation, certains analystes estiment qu'en la matière l'Algérie ratrape son retard. Et de préciser, que le gouvernement travaille sur deux dimensions à savoir la généralisation du numérique au niveau des institutions et administrations publiques et également l'émergence d'une économie numérique. Durant ces quatre dernières années, l'Algérie a investi massivement dans le développement des infrastructures de bases et l'amélioration de la connectivité d'internet. Selon les chiffres officiels, pas moins d'un million d'abonnés à la fibre optique, une technologie nécessaire pour le trafic rapide et fluide des données.

Aussi, la généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, est un impératif, selon le président de la République. Après les réformes institutionnelles opérées, avec la création du Haut-Commissariat à la numérisation, place à l'instauration d'une démarche globale et cohérente pour mener à bien le chantier de la numérisation, à travers l'adoption d'une stratégie nationale pour ce faire.

C'est dans cette vision, que cette réunion gouvernementale a mis en évidence l'engagement

continu du gouvernement envers le progrès et la modernisation dans divers secteurs, allant de la gestion des biens publics à la santé publique et à la transition énergétique. L'accent mis sur la numérisation témoigne de la volonté de l'Algérie de s'aligner sur les normes et les avancées mondiales, tout en répondant aux besoins et aux défis nationaux.

Par ailleurs, le gouvernement a pris connaissance d'une présentation sur le bilan de la campagne de labour et de semis 2023/2024, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures approuvées par le président de la République pour encourager les agriculteurs, ainsi que la concrétisation de l'accompagnement technique et opérationnel en leur faveur par diverses institutions spécialisées, en plus de passer en revue les préparatifs en cours pour assurer le bon déroulement de la prochaine saison de récolte.

D'ailleurs, le ministre de l'agriculture a dans ce sens affirmé que plusieurs mesures avaient été prises afin de garantir le succès de la saison agricole à venir, car la priorité est de protéger les producteurs et les investisseurs agricoles et de garantir un lancement de la saison agricole dans des conditions favorables.

TRANSPORT AÉRIEN

Près de 15,4 millions de passagers en 2023

Par Sirine R

Le ministre des transports, Mohamed El Habib Zahana, a présenté, avant-hier, le bilan de son département pour l'année 2023. Dans le domaine du transport aérien, plus de 15 millions de passagers ont été transportés à travers les 36 aéroports ouverts à la navigation aérienne en 2023, annonce-t-il, lors d'une séance d'audition devant la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Kamel Laouisset, consacrée à la présentation du bilan d'activités du secteur de transport pour 2023, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Zahana a précisé lors de sa présentation que les aéroports ouverts à la navigation aérienne publique, au nombre de 36, ont enregistré près de 15,4 millions de passagers l'année précédente, dont 6,7 millions de passagers sur le réseau domestique et 8,6 millions sur le réseau international. Ces aéroports ont également enregistré un trafic de fret dépassant 44.700 tonnes en matière de transport de marchandises, selon les chiffres avancés par le ministre.

8 millions de passagers enregistrés à l'aéroport d'Alger

Dans le même contexte, M. Zahana a souligné que l'aéroport d'Alger a enregistré en 2023 un mouvement de passagers estimé à 8 millions, dont 5,6 millions sur le réseau international et 2,4 millions sur le réseau intérieur, avec un fret de 42.400 tonnes.

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a

transporté au cours de la même période 7 millions de passagers (2,3 millions sur le réseau domestique et 4,7 millions sur le réseau international) à bord de 32.215 vols, tandis que la compagnie Tassili Airlines a transporté près de 1,3 million de passagers (1,2 million sur le réseau domestique et 63000 sur le réseau international), selon le ministre.

En ce qui concerne l'activité du transport maritime, le ministre a révélé que les dix ports commerciaux ont traité en 2023 plus de 125 millions de tonnes de marchandises et environ 1,5 million d'EVP (conteneurs équivalent vingt pieds) avec un total de 767.000 passagers.

S'agissant du transport ferroviaire, les données présentées par M. Zahana révèlent que la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) a transporté, durant l'année 2023, environ 36 millions de voyageurs et 5 millions de tonnes de marchandises, et ce grâce à l'exploitation de 380 voitures pour le transport des voyageurs et de 10 317 wagons pour le transport des marchandises. La Société d'Exploitation des Tramways (SETRAM) a transporté l'équivalent de 100 millions de voyageurs sur ses sept lignes en exploitation dans les wilayas d'Alger, Oran, Constantine, Sidi Bel Abbès, Ouargla, Sétif et Mostaganem. De même, l'entreprise Métro d'Alger (EMA) a transporté, durant la même période, 46 millions de voyageurs sur sa ligne de la capitale, d'une longueur de 18,7 kilomètres et comportant 19 stations, a indiqué le ministre. Concernant l'activité du transport par câble, Zahana a indiqué qu'elle a concerné environ 8,4 millions de passagers au cours de l'année écoulée, à travers les huit villes dotées de ce moyen de transport, à savoir Alger, Constantine, Annaba, Tlemcen, Skikda, Oran et Tizi

Ouzou. Pour ce qui est du transport routier, le nombre de transporteurs publics s'élève à 538 000, dont 58 000 transporteurs de passagers et 480 000 transporteurs de marchandises. Ces derniers exploitent 745 000 camions d'une capacité de charge utile de plus de 1,8 million de tonnes. Le ministre a révélé que les établissements publics de transport urbain et semi-urbain de voyageurs ont transporté l'année dernière 205 millions de voyageurs à travers 48 wilayas, soulignant la création de 10 établissements au niveau des nouvelles wilayas du Sud.

4,7 millions de tonnes de marchandises transportées par Logitrans

Le groupe "Logitrans" a transporté plus de 4,7 millions de tonnes de marchandises diverses en 2023, parcourant près de 126 millions de kilomètres avec environ 3.500 camions de différentes tailles, dont 600 appartenant au groupe. Le ministre a évoqué dans son exposé le programme d'action du secteur et les principales mesures et investissements pour sa modernisation et sa mise à niveau. Dans ce cadre, il a souligné qu'au vu des développements enregistrés au niveau du trafic de passagers et d'avions dans l'espace aérien algérien, l'Etat a mobilisé des sommes importantes pour suivre ce développement en inscrivant plusieurs projets liés au développement du transport aérien et à la garantie de la sécurité et de la sûreté aériennes. En vertu de la loi de finances (LF-2024), une enveloppe de 11,05 milliards de DA a été allouée au titre du programme d'aviation et de météorologie sous forme d'autorisations d'engagement et de 10,95 milliards de DA sous forme de crédits de paiement.

PÊCHE/TRANSPORTS

Nécessité d'accélérer l'action commune pour améliorer les conditions de travail des professionnels de la pêche au niveau des ports

Les ministres de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani et des Transports, Mohamed El Habib Zahana, ont coprésidé, mardi, une réunion de coordination au cours de laquelle l'impératif d'accélérer l'action commune pour améliorer les conditions de travail des professionnels de la pêche au niveau des ports a été souligné.

La réunion, tenue au siège du ministère des Transports, en présence de cadres des deux départements ministériels, a permis d'évaluer le taux d'application des recommandations issues des réunions conjointes, liées aux moyens d'améliorer les conditions de travail des professionnels de la pêche au niveau des ports, notamment en ce qui concerne le traitement de la problématique de gestion des ports de pêche et de protection de leurs sites, et la nécessité de garantir les services logistiques pour accompagner les acteurs de ce créneau.

L'accent a également été mis sur les problématiques liées à l'aménagement d'espaces pour la confection des filets de pêche et à l'aquaculture au niveau des ports, outre des espaces pour les coopératives et stations de carburant, les chambres froides et la production de glace. La séparation matérielle entre les activités de pêche et de plaisance au niveau des ports de pêche a également été abordée. Intervenant à cette occasion, M. Badani a souligné que cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la coordination gouvernementale, avait principalement pour objectif de suivre la mise en œuvre effective des instructions du président de la République visant à promouvoir l'activité de la pêche, se félicitant, par là même, de la qualité de la coopération liant les deux secteurs et des efforts consentis dans le dossier de la gestion des ports de pêche. M. Badani a, en outre, appelé à poursuivre la coordination et la concertation permanentes en vue de répondre aux aspirations des professionnels de la pêche afin d'atteindre l'ambitieux objectif fixé par le secteur. M. Zahana a, à son tour, affirmé que cette réunion visait à renforcer la coordination bilatérale entre les deux secteurs et à accélérer la cadence de travail pour une prise en charge meilleure de la catégorie des pêcheurs au niveau des ports de pêche, appelant à la nécessité de recenser toutes les insuffisances et à une identification rapide des moyens nécessaires permettant d'y remédier.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE
Cherfa préside une réunion de travail

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, mardi, une réunion de travail de la Commission technique opérationnelle du recensement général de l'agriculture 2024, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs en prévision du lancement de cette opération stratégique, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion a été l'occasion de présenter et d'examiner les résultats préliminaires du recensement pilote réalisé dans six (6) wilayas entre le 18 février et le 3 mars 2024, a précisé le communiqué. La rencontre a également été consacrée à la présentation et au débat de la stratégie d'information et de communication relative au recensement général de l'agriculture. A ce propos, M. Cherfa a rappelé les instructions données par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres quant à la nécessité d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, en ce qu'il représente un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes, selon la même source.

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022
10 433 348 élèves scolarisés

Au titre de l'année scolaire 2021/2022, le total des élèves scolarisés a atteint 10 433 348 élèves tous cycles confondus, contre 10 022 665 élèves en 2020/2021, soit 410.683 élèves de plus avec un taux de féminisation de 49,5 % qui varie selon le cycle. Les élèves de l'enseignement primaire (y compris les élèves du préparatoire) représentent 53% du total des élèves et le reste des taux est réparti entre les cycles moyen et secondaire. En ce qui concerne les enseignants, le nombre total a atteint 504 887 enseignants en 2021/2022 contre 486 236 en 2020/2021, soit 18 651 enseignants de plus. Pour ce qui est des établissements scolaires, le secteur de l'éducation nationale compte 28.253 établissements scolaires dont 19 841 écoles primaires, 5 818 collèges et 2 594 lycées. La même source a fait savoir que le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement préparatoire, s'élève à 541 100 élèves dont 268 282 filles, contre 500 276 élèves en 2020/2021, soit une hausse de 8,2% (40 824 élèves de plus). Il en va de même que les salles de classes utilisées, qui ont vu leur nombre augmenter en passant de 16 864 classes à 17 436. Pour ce qui est des enseignants, on dénombre 19 076 en 2021/2022 contre 18 102 l'année scolaire antérieure, soit 974 nouveaux enseignants.

Dernière composition de DZAIRINDEX				
Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH ELAURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Russie



Un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire a été signé entre le ministère de l'Énergie et des Mines et la Société nationale russe d'énergie nucléaire «Rosatom», indique le ministre dans un communiqué. L'accord a été signé, précise la même source, en marge de la 13e édition du Forum international « ATOMEXPO », qui s'est tenu à Sochi en Fédération de Russie les 25 et 26 mars 2024. En effet, ce mémorandum d'entente comprend une feuille de route pour les activités de coopération conjointes entre les deux parties pour les années 2024 et

2025, telles que l'utilisation d'applications nucléaires dans le domaine de la santé, la radiothérapie, les réacteurs utilisés dans la recherche, les préparations pharmaceutiques nucléaires et la formation de cadres scientifiques et techniques, ainsi que le développement de technologies et d'applications nucléaires à des fins pacifiques. Le 13e Forum Atom Expo '2024 s'est tenu au Parc scientifique et artistique Sirius à Sochi. Le forum a été ouvert par M. Alexei Likhachev, directeur général de Rosatom, M. Rafael Moreno Grossi, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et Mme Sama Bil-

bao y León, directrice générale de la Société nucléaire mondiale. Placée sous le thème : « Énergie propre : créer l'avenir ensemble », cette édition d'Atom Expo 2024 a été organisée en séances plénières, séances thématiques et expositions sur les développements technologiques les plus importants réalisés par les entreprises nucléaires russes et étrangères, ainsi qu'un large éventail de programme d'échanges de vues sous forme de tables rondes et de tables rondes avec la participation de dirigeants d'entreprises de l'industrie nucléaire, de dirigeants d'entreprises internationales et d'experts mondiaux.

PÉTROLE:

Le Brent en baisse à 85,5 dollars

0,40%, à 81,62 dollars.

Le taux d'utilisation des raffineries américaines a augmenté lors des quatre dernières semaines, mais reste encore inférieur à son niveau des deux dernières années à la même époque.

La raffinerie BP de Whiting (Indiana), sixième plus important site des Etats-Unis avec 440.000 barils transformés par jour, n'a été totalement remise en service que la semaine dernière, six semaines après une panne de courant massive.

Le marché des produits pétroliers a aussi fait l'objet de quelques prises de bénéfices. Lundi, le prix de gros de l'essence américaine avait atteint un sommet de près de huit mois, en hausse de plus de 26% depuis mi-décembre.

Mercuriale

وزارة التجارة و ترقيّة الصناعات MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS					وزارة الفلاحة و التنمية الريفيّة MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL				
عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 26 مارس 2024 الموافق لـ 16 رمضان 1445 Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 26 mars 2024 le 16 ramadan 1445									
Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعار التجزئة ² دج / كغ			المنتجات				
Produits	معدل	أعلى	أدنى	Minimum					
Légumes frais	Pomme de terre	78	90	66	البطاطا				
	Tomate	101	115	88	الطماطم				
	Oignon sec	81	88	74	الصل الجاف				
	All sec	501	568	434	الزوم الجاف				
	Carotte	72	81	63	الجزر				
	Navet	71	79	63	لفت				
	Chou-fleur	83	92	74	قرنبيط				
	Choux	60	68	53	كرنب				
	Courgette	65	74	57	الكوسة				
	Haricot vert	373	403	344	الفاصولياء الخضراء				
	Laitue	109	123	95	الخس				
Fruits frais	Pomme locale	457	570	344	التفاح المحلي				
	Datte	578	708	449	التمر				
	Orange	145	173	117	البرتقال				
	Citron	152	172	131	الليمون				
	Banane	387	399	374	الموز				
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1689	1821	1557	لحم البقر المحلي				
	Poulet de chair	491	504	478	الدجاج				
	Œufs (Unité)	19	20	17	البيض (وحدة)				
	Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)				

INNOVATION

Treize start-up bénéficiant du programme «Huawei Spark»

Treize start-up algériennes ont bénéficié du programme international "Huawei Spark" leur offrant des accès gratuits au Cloud de l'entreprise de télécommunications chinoise Huawei Algérie.

Par Slimane T

La cérémonie de récompense de ces startups, organisée à la clôture de ce programme, s'est déroulée, mardi soir à Alger, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et du secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis. Le programme "Huawei Spark", dédié à la promotion et au développement des startups, a été lancé, en septembre 2022, par Huawei Algérie et l'accélérateur public de start-up "Algeria Venture". "Huawei Spark" offre des ressources Cloud gratuites, une formation technique et un soutien spécialisé aux start-up éligibles, tout en permettant de profiter des opportunités commerciales de l'écosystème Huawei Cloud. Il permet également aux startups d'aller vers les marchés internationaux avec un accompagnement dans les salons mondiaux. La soirée a, également, été l'occasion de récompenser quatre porteurs de projets novateurs par un financement direct de Huawei et d'honorer neuf étudiants algériens qui prendront part à l'ICT Competition en mai prochain à Shenzhen (Chine). Dans son intervention, M. Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que le soutien aux start-ups et la collaboration avec des

entreprises leaders comme Huawei Algérie sont essentiels pour le développement économique du pays. «Nous continuerons à encourager les synergies entre les start-ups et les entreprises leaders telles que Huawei Algérie, car nous croyons fermement que c'est en unissant nos forces que nous pourrions relever les défis et saisir les opportunités offertes par la révolution numérique», a-t-il ajouté. De son côté, M. Bibi Triki a indiqué que le renforcement des capacités technologiques du pays ne reposait pas uniquement sur les institutions nationales, mais aussi sur les collaborations avec les leaders mondiaux dont l'un des plus importants est Huawei, qui accompagne l'Algérie dans la construction de l'infrastructure des TIC et le renforcement de ses capacités en ressources humaines. Il a salué, en outre, le partenariat entre Algeria Venture et Huawei qui permettra «de lancer de nombreux projets d'une importance stratégique pour le renforcement des capacités technologiques du pays». M. Bentellis a, pour sa part, déclaré que «le partenariat avec Huawei, scellé depuis 2018 avec notre département ministériel, démontre la profonde amitié qui lie l'Algérie et la Chine, et nous comptons sur ce partenariat pour aller de l'avant en matière de transfert de technologie», a-t-il dit. L'ambassadeur de Chine en Algérie a estimé que "Huawei Spark" jouera un «rôle positif» dans la promotion de l'écosystème entrepreneurial et de la transforma-

tion numérique en Algérie. Il a, à cet égard, rappelé la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en 2023 en Chine où il a eu «une rencontre historique» avec son homologue chinois, M. Xi Jinping, au cours de laquelle les deux chefs d'Etat ont convenu «d'approfondir la coopération sino-algérienne dans les domaines du numérique et de la recherche scientifique dans le cadre de la vision commune de +la Ceinture et la Route+ et de la +Nouvelle Algérie+». Par ailleurs son Excellence l'Ambassadeur de Chine en Algérie Monsieur Li Jian a ajouté que le «programme HuaweiCloud Start-ups SPARK est une nouvelle plateforme pour soutenir les start-ups de haute technologie locales et jouera un rôle positif dans la promotion de l'écosystème entrepreneurial et de la transformation numérique en Algérie. Depuis plus de 20 ans, Huawei s'est implanté en Algérie et s'est engagé dans le développement local de l'informatisation et de la numérisation de l'Algérie, cultivant de nombreux jeunes talents qui bénéficient de l'accès aux hautes technologies ». Huawei Algérie poursuit son accompagnement aux universités algériennes offrant ainsi tous les moyens possibles pour contribuer à la formation des futurs cadres dans le secteur technologique et a saisi cette occasion pour honorer les 9 étudiants algériens qui prendront part à l'ICT Competition à Shenzhen en mai prochain.

BOUGHALI RENCONTRE LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE HAUTE DU PARLEMENT IRLANDAIS

Renforcer la coopération bilatérale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a rencontré, à Genève, le président de la chambre haute du Parlement irlandais (Seanad Eireann), M. Jerry Buttimer qui était accompagné d'une délégation parlementaire, avec qui il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué, mercredi, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de la rencontre qui s'est déroulée mardi, en marge des travaux de la 148e session de l'Union interparlementaire (UIP), les deux parties ont évoqué «les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en ce qui concerne l'action parlementaire», précise la même source. A cette occasion, les deux parties ont abordé les questions d'intérêt commun, notamment la situation au Sahel, la cause palestinienne et le conflit en Ukraine. A ce propos, «la partie irlandaise a salué le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement pacifique des conflits en Afrique, ainsi que son approche de lutte contre le terrorisme et le crime organisé». Les deux parties ont exprimé «leur volonté d'ouvrir une ambassade d'Irlande en Algérie, pour faciliter la communication et renforcer les relations entre les deux pays», selon la même source.

AEP DURANT LE RAMADHAN

Des volumes supplémentaires depuis les barrages

Des volumes d'eau supplémentaires depuis les barrages, oscillant entre 10.000 m3 et 25.000 m3/jour, ont été mobilisés et plusieurs nouveaux forages ont été mis en service à travers le pays dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) durant le mois de ramadhan, a indiqué, mercredi, un responsable de l'Algérienne des eaux (ADE). «Ces actions ont été entreprises pour remédier au déficit enregistré en matière d'eau potable dans certaines régions du pays et améliorer la dotation en cette denrée vitale dans d'autres, notamment au cours du mois de ramadhan», a précisé le directeur central de l'exploitation et la maintenance à l'Algérienne des eaux (ADE), Ramdane Haouchane, dans une déclaration à l'APS.

Il a dans ce sens ajouté qu'une «moyenne d'augmentation des prélèvements d'eau à partir des barrages pour le mois de ramadhan, variant entre 15.000 à 25.000 m3 par jour a été décidée pour les wilayas de l'Est du pays par le comité d'affectation de la ressource», affirmant que le quota d'eau ajouté était en «fonction des besoins et de l'autonomie du barrage concerné». Relevant qu'une «bonne pluviométrie» a été enregistrée dans les régions Est et Centre du pays, le même responsable a souligné que cet apport supplémentaire d'eau appuie la quantité déjà mobilisée et permet une alimentation quotidienne en eau potable des habitants de plusieurs wilayas de l'Est: Annaba, Jijel, El Tarf et Souk Ahras notamment. Pour la région du centre du pays, la

moyenne de prélèvement d'eau décidée, varie entre 10.000 et 20.000 m3 par jour, a-t-il encore détaillé assurant que cette mesure renforçait l'alimentation en eau potable des habitants d'Alger, Tizi Ouzou, Boumerdes et Bouira. M. Haouchane a fait savoir que ces prélèvements sont effectués depuis les barrages de Keddara (Boumerdes), Acerdoune (Bouira), Taksebt (Tizi Ouzou) et Tichy haf (Bejaia), relevant que ces dotations supplémentaires ont permis d'augmenter la fréquence de distribution d'eau potable dans certaines régions, passant de 10 heures à 14 heures, voire 16 heures/jour. Aussi, cet apport a permis à certaines communes de passer d'une alimentation d'un jour sur 3, en eau potable à un jour sur deux, selon le même responsable.

Il a, en outre, indiqué que les efforts déployés pour répondre aux besoins en matière d'eau potable des habitants de la wilaya de Tiaret, à l'ouest du pays ont permis la mise en service, avant le mois de ramadhan, de trois forages du champ captant Tousnina pour un volume journalier de 5.000 m3. En parallèle, les travaux sont en cours pour le raccordement de quatre nouveaux forages au champ captant de Mina au profit de la même wilaya, a-t-il souligné. Dans la wilaya de Tissemsilt, des projets de réhabilitation de deux forages et la réalisation de deux (2) autres au champ captant de Rechaiga et un troisième au champ captant de Hassi Fdoul, sont venus renforcer l'alimentation de plusieurs régions de cette wilaya, ajoute le même responsable.

MASCARA

Délivrance des trois premiers diplômes numériques provisoires dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels

Trois premiers diplômes numériques provisoires ont été délivrés, à Mascara, par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, selon le directeur du secteur de la wilaya, Abdelkader Tabti. Dans une déclaration à l'APS, M. Tabti a indiqué que la délivrance de ces attestations numérisées, considérée comme opération pilote du genre dans la wilaya, a eu lieu au niveau de trois centres de formation professionnelle et d'apprentissage dans les communes de Zahana, Ghriss et Mascara. Elles ont été remises à trois diplômés dans les spécialités de certification sanitaire, hôtellerie et plantation d'arbres fruitiers. Cette opération entre dans le cadre du programme de numérisation du secteur de la formation et l'enseignement professionnels, arrêté par le ministère de tutelle, selon le même responsable. Il est prévu que l'opération de délivrance des attestations numérisées provisoires de succès soit généralisée au cours de la saison en cours à travers les 14 centres de formation professionnelle et quatre instituts nationaux spécialisés que compte le secteur dans la wilaya, selon M. Tabti. Le même responsable a révélé, d'autre part, que l'opération de numérisation des départements pédagogiques et de gestion du personnel dans toutes les structures de formation a été récemment achevée à 100 pc, tandis que les services relatifs à l'aspect financier sont actuellement numérisés à hauteur de 50 pc. La Direction du secteur programmera, prochainement, une journée d'étude sur l'importance de la numérisation dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels qui ciblera tous les cadres pédagogiques et administratifs actuant dans les établissements de formation, ainsi que ceux des partenaires du secteur.

MÉDÉA

Les entreprises en charge de l'évitement nord et des voies d'accès au chef-lieu mises en demeure

Les entreprises en charge des travaux de traitement d'une section de l'évitement nord de Médéa et de la modernisation des voies d'accès aux zones d'habitation du chef-lieu de wilaya ont été mises en demeure de "relancer au plus vite" les projets à l'arrêt, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya.

Ces mises en demeure, décidées à l'issue de visites d'inspection de ces chantiers, hier dimanche et aujourd'hui lundi, par le wali, Djahid Mous, ont été adressées aux entreprises concernées pour leur "défaillance" dans l'exécution des projets qui leur ont été confiés et qui "n'ont pas connu de réelles avancées depuis plusieurs mois", a-t-on expliqué. Un délai de quinze jours a été accordé à l'entreprise en charge du projet de l'évitement nord de Médéa pour livrer la dernière section d'un linéaire de 1,4 Km de cette voie de contournement express d'une

longueur totale de 11 km, et qui "devait être réceptionné depuis plusieurs mois", a-t-on fait savoir. Des instructions "fermes" ont été données par le chef de l'exécutif local à l'entreprise en question pour "terminer, sans plus tarder, les travaux de traitement de glissements de terrain et de stabilisation de corps de chaussée", a-t-on ajouté. D'autres entreprises chargées de la modernisation de certaines voies d'accès aux différents quartiers du chef-lieu de wilaya ont également été mises en demeure et encourrent des sanctions en cas de non reprise

des travaux laissés à l'arrêt pendant plusieurs semaines, ont encore noté les services de la wilaya. Ces derniers évoquent les projets de modernisation des voies d'accès aux quartiers "Bouziane-Takhabite" jusqu'à la cité "Bezouche", sur les hauteurs de Médéa et le projet "Tala-Aiche" - la cité des 2400 logements, périphérie ouest de Médéa. Ces chantiers de ces projets, en dépit de leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des habitants et la sécurité des usagers de ces tronçons, n'ont pas connu d'avancées notables, a-t-on encore déploré.

ROUTE DU PORT D'ORAN- AUTOROUTE EST-ouest

Accélération du rythme des travaux pour sa réception dans le délai fixé

Le wali d'Oran, Said Sayoud a insisté sur l'accélération du rythme des travaux de réalisation de la pénétrante reliant le port d'Oran à l'autoroute est-ouest dans son premier tronçon et sa livraison dans le délai fixé au mois de juin prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. M. Said Sayoud a, lors d'une réunion qu'il a présidée dimanche soir sur ce projet en présence du Directeur général et du Directeur régional de l'Algérienne des autoroutes, du Président directeur général de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), du directeur de la société turque Ma-kyol, de représentants de sociétés de contrôle

technique et du directeur des travaux publics de la wilaya, mis l'accent sur l'accélération des travaux du premier tronçon s'étendant sur une distance de 8 kilomètres et sa réception suivant le calendrier, au mois de juin prochain. Le directeur régional de l'Algérienne des autoroutes, Ahmed Rouini a fait un exposé sur le taux d'avancement des travaux qui a atteint 94 pour cent. La réalisation de cette importante route s'étendant sur une distance totale de 26 km, assurée par un groupe algéro-turc, a accusé un retard pour des raisons techniques, dont l'enregistrement de cinq glissements de terrain qui ont finalement été traités et pris en charge, ainsi que

l'extension de la route à trois voies. Le projet, qui sera concrétisé en utilisant les dernières technologies, comprend cinq ouvrages d'art dont un tunnel à deux accès d'une longueur de 930 mètres, un autre de 1580 m, un pont de 680 m, d'un autre passage sur mer et l'autoroute. Cette pénétrante permettra, une fois entrée en service de conférer une valeur ajoutée et une dynamique économique pour la capitale de l'Ouest du pays et donner plus de fluidité au trafic routier des camions se dirigeant du port d'Oran à travers l'ancienne route, soit plus de 1800 camions par jour.

AÏN TÉMOUCHENT

Mise en échec d'une tentative de traversée clandestine par mer et arrestation de 14 individus

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Aïn Témouchent ont mis en échec une tentative de traversée clandestine par mer à partir des côtes de Terga et arrêté 14 individus, a-t-on appris mardi auprès de ces services. L'opération menée par la brigade territoriale de la GN d'Ouled Boudjemaa (Ain Témouchent), dans le cadre de la lutte contre l'émigration clan-

destine, « s'est soldée par l'arrestation de 14 individus, dont une femme enceinte accompagnée de sa fille et de trois (3) autres mineurs, qui étaient sur le point de tenter une traversée clandestine par mer vers l'autre rive de la Méditerranée à partir des côtes de Terga », a précisé la Cellule de communication du groupement territorial de la GN d'Aïn Témouchent. Cette opération a permis la saisie d'une

embarcation à moteur automatique d'une capacité de 115 chevaux, de quatre (4) bidons d'essence de 20 litres/chacun, de 12 téléphones portables et d'une somme en devises d'un montant de 1.770 euros, a ajouté la même source. Après le parachèvement de toutes les procédures légales, les suspects seront déférés au parquet de la République près le tribunal d'El-Amria.

CONSTANTINE

Réception des travaux de rénovation de l'hôtel Cirta au 2^e trimestre 2024

Les travaux de rénovation et de remise aux normes de l'hôtel Cirta de Constantine " tirent à leur fin et seront réceptionnés dans le courant du 2ème trimestre de l'année en cours 2024" a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Le chantier de réhabilitation de l'édifice considéré comme un repère patrimonial et identitaire de la ville du Vieux Rocher " affiche un taux d'avancement de l'ordre de 98% ", a précisé la même source, affirmant que l'entreprise de réalisation s'est engagée à livrer le projet " d'ici au 2ème trimestre 2024 ". Les équipements et installations nécessaires

au fonctionnement du prestigieux établissement hôtelier édifié en 1912 ont été réceptionnés " récemment ", a révélé la même source, affirmant dans ce cadre que toutes les facilitations douanières et administratives ont été assurées pour permettre l'acheminement de ces équipements et accélérer le processus de livraison de l'hôtel. Selon la même source, la grande opération de réhabilitation de l'hôtel Cirta lancée dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe" avait été plusieurs fois interrompue pour des raisons financières et autres en rapport, notamment avec la réception des équipements et l'organisa-

tion du chantier situé en plein cœur de la ville. La remise aux normes de l'hôtel Cirta, un édifice prestigieux avec son cachet arabo-mauresque particulier, a nécessité un investissement de 6 milliards de dinars, a-t-on rappelé, estimant que sa réception insufflera un nouvel élan pour le décor urbain du centre- ville de Constantine et pour l'activité touristique de la wilaya. L'hôtel Cirta fermé depuis 2014 disposera à son ouverture d'une trentaine de suites, d'une piscine couverte, d'une salle de spectacles et d'un restaurant de 400 places, entre autres, a-t-on fait savoir.

Progressiste ou conservatrice ?

En 1860, le canton de Vaud, en Suisse, veut réformer sa fiscalité et ouvre un concours international sur l'impôt ; Clémence Royer soumet un mémoire de 400 pages. Un congrès international est réuni à l'occasion à Lausanne ; Clémence Royer écoute les orateurs depuis la tribune du public, les femmes n'étant pas admises à participer aux débats. Les principales questions abordées concernent les duos habituels : impôts directs ou indirects ? sur le capital ou le revenu ? unique ou multiple ? réel ou personnel ? proportionnel ou progressif ?

1ère partie

Par François Etner (1) ;
Claire Silvant (2)

Une analyse singulière de l'impôt

Le prix et les deux accessits du concours ne sont pas attribués, mais transformés en quelques gratifications : le socialiste Proudhon reçoit 1000 francs ; l'avocat Lassaut, 800 francs ; Royer, 400 francs. Royer publie son manuscrit deux ans plus tard et elle est depuis considérée comme une économiste à part entière. Elle devient même la première femme admise à la réunion mensuelle de la Société d'économie politique, alors que l'heure tardive semblait incompatible avec une honnête présence féminine. Clémence Royer adopte les grands principes des économistes libéraux de son temps. L'impôt juste devrait donc être proportionnel à la « richesse », c'est-à-dire au capital. Elle réclame néanmoins une imposition progressive, avec un argument original : l'impôt doit compenser les inégalités familiales constituées précédemment de manière illégitime. Jadis, par exemple en France dans l'Ancien Régime, l'État aurait favorisé indument certaines familles au détriment des autres ; ces familles auraient progressivement accumulé un capital matériel et moral considérable leur permettant, aujourd'hui, d'être beaucoup plus riches que si elles n'avaient dû compter que sur leurs mérites propres. Il conviendrait donc, momentanément, que les héritiers de ces anciennes familles favorisées restituent les avantages indus reçus jadis. Mais Royer ne promeut pas l'égalité des conditions individuelles. L'impôt doit être progressif pour réparer les injustices passées mais, une fois la société devenue équitable, il devra être proportionnel ; chacun sera alors récompensé selon son mérite individuel et selon le coût de la protection que lui assure l'État.

L'évolutionnisme

Clémence Royer adhère avec enthousiasme aux thèses que développe Charles Darwin dans *L'Origine des espèces* en 1859. Elle en donne la première traduction en français en 1862. Dans une longue préface et de nombreuses notes, elle développe ses propres thèses ; en particulier, Darwin n'oserait pas l'affirmer, mais sa théorie s'appliquerait parfaitement à l'humanité et elle serait radicalement opposée au christianisme. Car la sélection natu-

relle, chez les humains, serait entravée par une charité aveugle qui « sacrifie ce qui est fort à ce qui est faible, les bons aux mauvais, les êtres bien doués d'esprit et de corps aux êtres vicieux et malingres. » Darwin rejette ces interprétations dans une nouvelle édition, qu'il confie à un nouveau traducteur en français à partir de 1873. Clémence Royer applique systématiquement, dans ses analyses sociales, deux idées darwiniennes majeures : d'abord, le progrès résulterait du « struggle for life » ; ensuite, le rôle de la diversité serait majeur dans l'évolution. Elle applique ces deux idées à une « nation » composée d'individus, à une « race » composée de plusieurs nations, et à l'humanité, faite de multiples « races ». On en déduit que « c'est grâce à la victoire des groupes nationaux des plus parfaits, à la disparition des groupes inférieurs, à l'émulation des groupes égaux, que la moyenne totale du développement spécifique se trouve constamment élevée ». Royer souligne l'extrême diversité des races humaines, depuis les plus civilisées, comme les « races occidentales », jusqu'aux « races inférieures ». Par exemple, l'infériorité attribuée aux Australiens serait due à l'absence de gibier dangereux, comme ces mamouths qui nous auraient obligés à perfectionner des armes et des stratégies complexes. Royer souligne tellement la diversité des races qu'elle en vient à contester l'unité de l'espèce humaine : « On peut même dire sans crainte, qu'au point de vue intellectuel, un Minco pie, un Boschiman, un Papou ou même un Lapon est plus proche parent, non-seulement du singe ou du kangourou, que d'un Descartes, d'un Newton, d'un Goethe ou d'un Lavoisier ». L'espèce humaine étant composée de plusieurs races et plusieurs nations très diverses, il faudrait que les plus « évoluées » éliminent ou dominent les autres, mais pas trop, pour conserver une certaine diversité, une certaine « émulation » entre elles. Néanmoins, la même auteure dénonce le traitement que des colons infligent aux indigènes à la fin du XIXe siècle, par exemple à Madagascar, leur imposant leur religion et accaparant leurs richesses. Clémence Royer croit démontrer « scientifiquement » la supériorité de la race européenne et, plus précisément, elle situe la France au sommet de « la race latine » et au-dessus des « Germains modernes ». Au même moment, l'économiste allemand Gustav Schmoller, avec des prémisses et des méthodes aussi « scientifiques », conclut que les Germains seraient nettement supé-

rieurs aux Latins... Clémence Royer considère les structures familiales passées sans jugement moral au sens habituel. L'idée d'une « transmission héréditaire des facultés intellectuelles » est importante dans son évolutionnisme. Grâce à cette transmission, l'humanité pourrait non seulement progresser par l'élimination des « races inférieures » mais, au sein des « races civilisées », chaque génération pourrait advenir avec des dispositions intellectuelles supérieures à celles de la génération précédente : « L'éducation peut modifier nos habitudes ; mais si l'hérédité n'agit pas, si la sélection n'accomplit pas son œuvre, si à chaque génération l'homme nouveau croise sa jeune race avec des femmes qui continuent d'appartenir au vieux monde, jamais l'habitude ne deviendra instinct : chaque siècle aura à recommencer l'éternelle toile de Pénélope que l'humanité tisse depuis les premiers essais de sociabilité intelligente. » L'idée générale de l'hérédité des caractères acquis était admise par les premiers évolutionnistes au XIXe siècle, mais cette hérédité concernait initialement des caractères physiques, comme la longueur du cou des girafes, et elle n'était généralement pas admise pour les caractères moraux comme l'intelligence ; certes, bien des génies ont eu des parents très intelligents, mais leur éducation suffirait à expliquer leurs dons. Francis Galton, en interprétant une sorte d'enquête menée dans son entourage en 1865, conclut que les qualités morales, elles aussi, seraient héréditaires. Darwin confirme rapidement le résultat de son cousin : « Nous savons à présent, grâce à l'admirable travail de M. Galton, que le génie [...] tend à se transmettre héréditairement ». Selon Royer, le niveau d'une civilisation pourra donc progresser si une élite améliore ses capacités intellectuelles et parvient à les transmettre, un peu comme les girafes aux longs cous transmettaient leurs avantages selon Lamarck. Clémence Royer considère la structure familiale en relation avec l'évolution des sociétés. Elle croit que la famille patriarcale ne s'est pas imposée d'emblée, que d'autres structures familiales – par exemple le matriarcat – lui succéderont, plus respectueuses de la liberté des femmes et plus conformes au progrès social. Pour anticiper cette évolution, Clémence Royer propose une analyse audacieuse dans le très libéral *Journal des économistes*, en 1869. Elle affirme comme idéal économique « l'ouvrier nomade avec sa famille, comme les peuples pasteurs qui suivaient leurs

troupeaux où croissait l'herbe pour les nourrir ». Comment y parvenir ? Il faudrait construire des logements identiques, près des usines, avec cantines et magasins à proximité ; ainsi, un ouvrier qui voudrait changer d'emploi quittera son logement facilement pour rejoindre un autre situé ailleurs. Mais que deviendrait sa famille si son épouse préférerait garder son travail actuel ? Le couple se séparerait paisiblement, avant que chacun retrouve rapidement un nouveau conjoint. Pour cela, « il faut briser l'indissolubilité du mariage, en faire un contrat civil, un contrat libre, dont la durée soit toujours subordonnée à la volonté et aux intérêts des contractants ». Quant aux enfants, ils appartiendraient à leurs mères, tandis que les pères auraient l'obligation de contribuer financièrement à leur éducation. Mais, plus tard, Clémence Royer jugera impossible pour les femmes de concilier efficacement leurs tâches professionnelles et domestiques. Les jeunes couples devraient donc vivre en collectivité et chaque mère, par exemple, s'occuperait à tour de rôle de la surveillance de tous les enfants.

Les doctrines sociales

Clémence Royer adopte beaucoup de principes des économistes libéraux : elle envisage l'impôt un peu comme eux ; elle déteste le socialisme ; elle est républicaine, elle glorifie la Révolution de 1789. Comme la plupart d'entre eux, elle dénonce le Second Empire et sera dreyfusarde ; comme certains d'entre eux, elle est libre penseuse et surtout très anticléricale. Elle est aussi utilitariste, tout en rejetant paradoxalement l'individualisme : « Ainsi que nous l'avons établi, ce qui limite le droit de l'individu dans l'espèce humaine, comme dans toute autre espèce, ce ne peut être que l'intérêt général de l'espèce elle-même, intérêt collectif auquel tout autre doit être sacrifié ; c'est l'intérêt d'État, l'intérêt de salut public. Lois, institutions, codes, constitutions, police, magistrature, armée, morale, tout cela n'a pour but que d'assurer la défense de cet intérêt contre la répugnance ou l'hostilité de l'intérêt individuel égoïste qui le menace sans cesse, et qui n'est légitime que dans la mesure où il ne nuit pas à l'intérêt collectif et au contraire lui est utile ».

Professeur émérite, Leda, Université Paris Dauphine-PSL
Claire Silvant, maîtresse de conférences, Triangle, Université Lumière Lyon 2.
Source : Variances

(à suivre)

MAURITANIE

Le gouvernement annonce la réussite du premier essai de culture du blé

Les achats de blé représentent un des principaux postes d'importation de produits agricoles dans la majeure partie des pays subsahariens. Alors que dans cette région, les conditions naturelles ne sont pas optimales pour la production, certains pays tentent de se lancer dans la culture.

En Mauritanie, la première expérimentation de culture de blé sur une superficie de 200 hectares a porté ses fruits. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Agriculture le 18 mars dernier. Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé entre la Société nationale pour le développement rural (SONADER), le groupe Timar, opérant dans la logistique et l'entreposage, et la société Biladi pour la Production Agricole et Animale.

Plus précisément, l'essai a porté sur la culture de deux variétés de blé qui ont permis d'obtenir des rendements évalués entre 4 et 5 tonnes par hectare. S'exprimant sur le sujet, Isselmou Ould Sid El Mokhtar, délégué régional du ministère de l'Agriculture dans la région du Trarza, estime que ce résultat ouvre la voie à l'émergence d'une filière locale.

« Les perspectives de la culture du blé en Mauritanie sont très prometteuses. Les exigences environnementales ne sont pas élevées comparativement à celles du riz et le blé ne nécessite pas d'opérations spéciales de mise en valeur, sauf sur les sols argileux. En plus, il s'agit d'une nouvelle culture qui ne sera pas frappée de maladies avant des années, voire des décennies de culture répétée », souligne le responsable.

Pour l'heure, la Mauritanie importe la quasi-totalité de ses besoins en blé. Selon les données de la FAO, le pays a acheté plus de 750 000 tonnes de blé d'une valeur de plus de 322 millions \$ sur le marché international en 2022.

Plus largement, l'expérience mauritanienne est à mettre dans un contexte sous-régional où certains pays font des efforts pour développer une filière locale du blé et réduire les importations malgré les conditions biophysiques peu favorables.

En 2021, le Burkina Faso avait annoncé son intention de relancer la culture de blé en stimulant la production de semences, tandis que le Sénégal a entamé en novembre dernier des expérimentations de culture de blé à grandes échelles.

ÉMISSION IMMINENTE DE «GREEN BONDS»

La Tunisie se tourne vers les financements verts

Le pays se prépare à sa première sortie en green bonds pour financer des projets verts. Et c'est la CDC qui s'est acquittée de cette mission.

Une obligation verte, connue aussi sous le nom d'obligation environnementale ou obligation durable, est un type spécifique d'obligation. Cette dernière peut être émise par une entreprise ou par une entité gouvernementale, dans le but de financer des projets verts ayant un impact positif sur l'environnement.

Ces obligations servent exclusivement à financer des projets durables, tels que des investissements dans les énergies renouvelables, la gestion des déchets, ou d'autres initiatives visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Un marché en plein essor

Depuis quelques années, le marché mondial des obligations vertes n'a pas cessé de gagner en popularité auprès des investisseurs, et ce, pour plusieurs raisons. C'est essentiellement un marché obligataire qui garantit un niveau accru de transparence et où les taux d'intérêt sont aujourd'hui au plus haut depuis 10 ans.

Selon «Axa Investment Manager», le marché des obligations vertes a été estimé, à fin juillet 2023, à près de 1.400 milliards de dollars, avec plus de 700 émetteurs distincts répartis entre entreprises, banques et Etats. Sur l'année 2023, les émissions

vertes ont atteint plus de 285 milliards de dollars, avec plus de 60 nouveaux émetteurs. C'est dire que c'est un marché en plein boom dont la Tunisie et les entreprises tunisiennes peuvent tirer pleinement parti, pour financer des projets structurants verts. D'ailleurs, c'est dans ce cadre que la Caisse des dépôts et consignations (CDC) se prépare à la première sortie en «Green Bonds» pour financer des projets d'une certaine taille. La Caisse est en train de construire le «pipe» des projets qui nécessitent une certaine maturité. Une étude de prospection pour une émission d'obligations vertes en Tunisie a été réalisée à cet effet et dont les résultats ont été dévoilés, récemment, à Tunis. En réalité, l'idée de ce projet est née à la suite de la publication, en 2021, d'un rapport qui a identifié les freins au financement des projets d'énergies renouvelables sous le régime des autorisations. Un document qui a été élaboré en partenariat entre le ministère de l'Industrie et des Mines et la Banque mondiale. Ce rapport constate que l'offre de financement classique par crédit bancaire est insuffisante pour couvrir les besoins de financement du secteur des énergies renouvelables, notamment en termes de gestion de risques, d'horizon et de volume. Ce constat a conduit à la recommandation de développer des méca-

nismes et des instruments de financement spécifiques. Parmi ces instruments, la levée de fonds via des green bonds serait une alternative pertinente.

Mettre en place le cadre référentiel

Aujourd'hui, puiser dans les financements verts constitue une solution indéniable pour atteindre les objectifs que la Tunisie s'est fixés en matière d'adaptation, mais aussi d'atténuation des effets du changement climatique. Car, rappelons-le, les besoins en financement nécessaire pour mettre en œuvre la Contribution nationale déterminée (CDN) de la Tunisie sur la période 2021-2030, sont estimés à plus de 19,4 milliards de dollars.

Une somme conséquente qui ne peut être mobilisée uniquement à travers les mécanismes de financement classiques. L'étude vise, donc, d'un côté à évaluer la maturité du marché d'investissement vert en Tunisie pour une éventuelle émission d'obligations vertes et de l'autre, à identifier les prérequis pour ce faire et ainsi mettre en place le référentiel «Green Bond Framework» qui constitue l'ensemble des directives et des procédures établies pour la gestion et l'émission d'obligations vertes, tout en assurant la transparence, la crédibilité et l'intégrité de ces obligations.

VIA LE NOUVEAU CENTRE FINANCIER INDIEN

Le fonds d'investissement des EAU prévoit des investissements de 4 à 5 milliards \$

Le fonds d'investissement des Émirats arabes unis prévoit des investissements de 4 à 5 milliards de dollars via le nouveau centre financier indien Abu Dhabi Investment Authority (ADIA), le plus grand fonds souverain des Émirats arabes unis (EAU), est en train de mettre en place un fonds de 4 à 5 milliards de dollars pour investir en Inde par l'intermédiaire d'un centre financier à fiscalité neutre dans l'État du Gujarat, d'où est originaire le Premier ministre Narendra Modi, selon deux sources ayant une connaissance directe de l'affaire.

L'autorité de régulation des services financiers de Gujarat International Finance Tec-City, ou GIFT City, a donné son accord de principe à ADIA pour la création du fonds, ont déclaré les sources, qui ont refusé d'être identifiées car elles ne sont pas autorisées à parler aux médias.

L'intention d'ADIA d'établir une présence dans le centre a été annoncée pour la première fois en juillet dernier dans une déclaration commune de l'Inde et des Émirats arabes unis. Le montant de l'investissement prévu et l'approbation de l'autorité de régulation n'ont pas été communiqués auparavant.

Un porte-parole de l'ADIA s'est refusé à tout commentaire. Un courriel adressé à l'Autorité internationale des services financiers (IFSCA), qui régit les services financiers dans la plate-forme, est

resté sans réponse.

Avec cette approbation, ADIA deviendra le premier fonds souverain à commencer à investir en Inde par l'intermédiaire de GIFT City. Ce feu vert intervient quelques jours avant que M. Modi ne se rende à Abou Dhabi pour inaugurer un grand temple.

Depuis qu'il est devenu premier ministre il y a dix ans, M. Modi s'est rendu six fois aux Émirats arabes unis, renforçant ainsi les liens avec le troisième partenaire commercial de l'Inde.

Les échanges commerciaux entre l'Inde et les Émirats arabes unis ont totalisé 85 milliards de dollars pour l'exercice financier se terminant en mars 2023, selon les données du gouvernement indien. Le pays arabe accueille l'une des plus grandes diasporas indiennes au monde, soit 3,5 millions de personnes, qui représentent près de 35 % de la population totale des Émirats arabes unis.

"D'ici le milieu de l'année, l'ADIA pourrait commencer à investir par l'intermédiaire de ce fonds. Les fonds alloués seraient investis en Inde sur une certaine période", a déclaré la première des deux sources, sans donner plus de détails.

Les fonds qui s'installent à GIFT City peuvent investir dans des actions et des titres de créance indiens et étrangers, entre autres actifs.

Ces derniers mois, le gouvernement de M.

Modi a tenté de stimuler l'activité de GIFT City, notamment en autorisant les entreprises non cotées en Inde à inscrire leurs actions directement sur les bourses de ce pays.

Le ministre des finances, Nirmala Sitharam, a déclaré ce mois-ci, lors de l'annonce du budget fédéral, que le gouvernement entendait faire de GIFT City une "porte d'entrée pour les capitaux mondiaux et les services financiers pour l'économie". La zone offre une exonération fiscale de 10 ans aux entreprises qui s'y installent, aucune taxe sur le transfert de fonds depuis des juridictions étrangères et une proximité avec les marchés indiens.

ADIA et ses filiales à 100 % ont été spécifiquement exonérées de l'impôt sur les plus-values à long terme provenant des investissements indiens grâce à une disposition spéciale introduite en 2020 et applicable jusqu'en mars 2025.

Les activités de gestion de fonds par l'intermédiaire de la plate-forme ont repris après un démarrage lent. En décembre 2023, elle comptait 95 fonds locaux et mondiaux avec des engagements de 30 milliards de dollars et des investissements de plus de 2,93 milliards de dollars.

"L'IFSCA a entamé des discussions avec d'autres fonds souverains pour mettre en place des opérations à GIFT City", a déclaré la deuxième des deux sources citées plus haut dans l'article

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Le secteur aérien africain aura besoin de carburant d'aviation durable en grande quantité

S'il ne représente qu'entre 2 et 3% des émissions de CO2, le transport aérien est tout autant concerné par les enjeux de neutralité carbone, son poids relatif pouvant devenir plus important à mesure que les autres secteurs décarbonisent. Avec l'objectif « zéro émission nette » de l'OACI d'ici 2050, le défi constitue un coup de pression dans certaines régions du monde comme l'Afrique où la production du carburant d'aviation durable (SAF) a à peine démarré.

Selon le document du World Economic Forum « Financing The Airports Of Tomorrow : A Green Transition Toolkit », pour réduire l'empreinte carbone du secteur de l'aviation et atteindre un niveau « zéro émission nette » d'ici 2050 selon l'objectif fixé par l'OACI, l'une des options retenues unanimement est l'adoption du SAF (carburant d'aviation durable), en remplacement du Jet A1 et des autres dérivés de kérosène fossile. Si de grands progrès ont été faits en Occident dans ce sens, en Afrique plusieurs défis subsistent malgré les vastes opportunités qu'offre le continent.

Le SAF et les défis de production sur le continent

Contrairement aux autres options de combustibles propres comme l'hydrogène ou l'énergie électrique dont l'exploitation dans l'aviation nécessitera encore au moins une décennie selon les experts de l'aéronautique, le SAF en revanche est actuellement le principal carburant alternatif utilisable pour les avions sans modification préalable des moteurs (s'ils sont à réaction). Le SAF en revanche est actuellement le principal carburant alternatif utilisable pour les avions sans modification préalable des moteurs. Ce combustible qui permet de réduire jusqu'à 80% des CO2 du transport aérien est pour le moment produit en quantité insuffisante à l'échelle mondiale et quasi-nulle en Afrique. En 2023, le volume total de SAF produit se chiffrait à environ 600 millions de litres (soit 0,5 millions de tonnes métriques), selon l'IATA. Cela représente à peine 0,17% du besoin en carburant de l'aviation. Sur le continent, le développement ou la production des variables du SAF sont encore à l'étape de projet, ceci grâce à quelques entreprises localisées plus en Afrique du Sud et en Afrique du Nord (notamment au Maroc et en Égypte).

Du côté des compagnies, Royal Air Maroc et Kenya Airways ont pu effectuer, en 2023, un premier vol réussi avec du SAF, alors qu'Ethiopian Airlines a intégré dans le plan d'agrandissement de sa flotte, l'acquisition d'appareils adaptés au carburant durable.

Des opportunités d'investissements

L'offre presque inexistante révèle ainsi des possibilités d'investissement. Le continent a en effet le potentiel de produire des carburants d'aviation durables à grande échelle. Selon un rapport de 2022 publié par le Fonds mondial pour la nature (WWF), « l'Afrique du Sud dispose à elle seule du potentiel technique immédiat pour produire 3,2 milliards de litres de SAF par an, en suivant les exigences de durabilité les plus strictes. Ce chiffre peut être porté à environ 4,5 milliards de litres si l'hydrogène vert est intégré au processus de production, en remplaçant le carburéacteur conventionnel dans le pays jusqu'à un seuil de mélange maximal de 1,2 milliard de litres par an », mentionne le document. L'offre presque inexistante révèle ainsi des possibilités d'investissement. Le continent a en effet le potentiel de produire des carburants d'aviation durables à grande échelle. Le potentiel du pays repose entre autres sur des millions de litres d'huile de cuisson usagée exportés vers l'Europe et transformées en biocarburants, mais aussi sur ses grands volumes de production de canne à sucre (environ 19 millions de tonne par an) qui peuvent servir à produire de l'éthanol. Un extrait d'une étude conjointe menée par Rolls-Royce, Airbus et Shell en 2021 estime à 290 millions de tonnes métriques le besoin annuel mondial en carburant de l'industrie aérienne, un besoin qui devrait augmenter au fil de l'évolution du secteur. Pour le SAF, les prévisions de l'IATA indiquent qu'il faudra 450 milliards de litres de carburant durable chaque année pour atteindre l'objectif de 2050.

Des solutions pour changer la donne en Afrique

Si elle ne représente qu'à peine 2,1% du trafic aérien mondial, l'aviation civile africaine connaîtra en revanche l'une des meilleures croissances par région, avec une perspective de hausse du trafic d'environ 5,7 % par an en moyenne jusqu'en 2034, selon les prévisions de l'IATA. Les flux de passagers devraient doubler d'ici 2040. 1180 nouveaux avions (dont 295 gros-porteurs et 885 monocoques) seront nécessaires d'ici 2042 pour soutenir cette croissance selon les estimations du constructeur aéronautique américain Boeing. Le rapport de Rolls-Royce, Airbus et Shell susmentionné recommande aux compagnies d'engager la mise en œuvre de cette résolution avec comme objectif initial un seuil d'intégration d'au moins 10 % de SAF d'ici 2030, une progression qui devra être ajustée à la hausse au fil des progrès. Quant au rapport « Financing The Airports Of Tomorrow », il oriente ses approches de solution vers les Etats et propose d'instaurer des redevances aéroportuaires conformément aux directives de l'OACI afin de financer la production du SAF. Il appelle de même à mettre en place des mesures contraignantes pour les compagnies et incitatives pour des investisseurs. Une autre approche suggère un plan d'investissement commun des compagnies aériennes dans le but d'avoir un effet de synergie quant à la mobilisation des capitaux importants à injecter dans la production à grande échelle.

Les risques

La production à grande échelle du SAF en Afrique devra par ailleurs être mûrement planifiée selon le rapport WWF susmentionné pour éviter d'empiéter sur la production des cultures vivrières, ou de biogaz et biocarburants. D'autres types de risques auxquels il faudra veiller sont entre autres la réduction des réserves d'eau, la dégradation des forêts, etc.

GABON

L'Etat prévoit d'emprunter 1,4 milliard \$ sur le marché des titres publics de la CEMAC

Les fonds devraient servir à financer les projets structurants prévus par le Plan national de développement pour la Transition, qui couvre la période 2024-2026. Le Trésor public gabonais empruntera 854 milliards fcfa (1,4 milliard de dollars) sur le marché des titres publics de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC) en 2024, a annoncé le ministre du Budget et des Comptes publics, Charles M'Ba. S'exprimant lors d'une rencontre tenue à Libreville avec des hommes d'affaires et investisseurs locaux, le responsable a précisé que les fonds collectés serviront à financer les projets prévus par le Plan national de développement pour la Transition (PNDT). « L'investissement, l'équipement, les routes, les ports, les marchés, les écoles, etc. Le deuxième aspect, ce sont les dépenses, l'appui pour la solidarité sociale, les dépenses pour que les conditions de vie quotidienne des Gabonais soient améliorées », a-t-il déclaré. Outre Libreville, les autorités gabonaises prévoient de tenir des réunions avec les investisseurs et les souscripteurs potentiels au Cameroun et en République du Congo. Dévoilé en janvier dernier par le Comité pour la Transition et la restauration des institutions (CTRI), le PNDT fixe les actions prioritaires du gouvernement de la Transition sur la période 2024-2026. Il prévoit notamment la construction de logements sociaux, la création d'une banque de développement, la construction/réhabilitation du réseau routier et des voiries, la rénovation des 10 aéroports provinciaux, la création d'une nouvelle compagnie aérienne nationale et la construction d'un aéroport à Andem (Ouest).

POUR DES PROJETS AGRICOLES EN AFRIQUE

Cassa Depositi e Prestiti accorde à Afreximbank un prêt de 216 millions \$

La banque de développement italienne renforce ses engagements en Afrique à travers cette opération, et l'ouverture en Egypte de son tout premier bureau africain de représentation. L'institution financière italienne pour la coopération et le développement, Cassa Depositi e Prestiti, a conclu le lundi 25 mars 2024 avec la banque africaine d'import-export (Afreximbank), une facilité de prêt de 200 millions d'euros (216,7 millions \$). Le financement soutiendra les

initiatives d'Afreximbank dans le secteur agricole africain. La banque dirigée par Benedict Oramah fournira un soutien direct aux entreprises et indirect, via des intermédiaires financiers locaux, aux projets de production agricole et d'importation de produits de base essentiels tels que les céréales et les engrais. Afreximbank déploiera son soutien dans ses pays membres. « La sécurité alimentaire et la résilience des chaînes d'approvisionnement agricoles sont des ques-

tions clés pour le développement du continent africain », a indiqué Dario Scannapieco, directeur général de Cassa Depositi e Prestiti (CDP). Et d'ajouter : « grâce à la collaboration avec Afreximbank, la CDP sera en mesure de garantir des ressources aux PME locales opérant dans ces secteurs, tout en favorisant la création d'opportunités pour les entreprises italiennes ». Au-delà du financement, Afreximbank et la CDP ont également signé un protocole d'accord visant à

renforcer la coopération entre les entreprises italiennes et africaines. Ainsi, la CDP a inauguré au Caire, en Egypte, son tout premier bureau de représentation en Afrique. En 2022, les investissements directs étrangers de l'Italie vers l'Afrique ont atteint 30 milliards \$ et ont représenté 5 % du total des investissements directs étrangers de l'Italie dans le monde, selon des données présentées par la Banque africaine de développement (BAD).

POINT-MARCHÉS

L'Europe attendue en légère baisse

Les principales Bourses européennes sont attendues en légère baisse mercredi à l'ouverture, dans un contexte d'attentisme avant la publication des chiffres de l'inflation dans plusieurs pays de la zone euro et aux Etats-Unis, restant toutefois proche des niveaux record enregistrés la veille.

Les contrats à terme signalent une baisse de 0,07% pour le CAC 40, de 0,12% pour le Dax à Francfort, de 0,16% pour le FTSE à Londres et de 0,14% pour le Stoxx 600. Les bourses européennes évoluent ces derniers jours sur de faibles variations : la semaine est raccourcie en raison du long week-end de Pâques et la plupart des marchés resteront fermés vendredi. Dans ce contexte d'attentisme, le marché peine à trouver son élan, même si les gains du compartiment technologique dans le sillage du secteur américain des puces et la détente du marché obligataire ont permis aux indices européens d'atteindre des records mardi. Toute l'attention des investisseurs se porte sur la publication vendredi, de l'indice des prix PCE aux Etats-Unis, la mesure de l'inflation préférée par la Réserve fédérale (Fed), les opérateurs cherchant à obtenir des indications sur les projets de politique monétaire de la banque centrale, alors que la plupart d'entre eux s'attendent à une baisse des taux en juin. Le président de la Fed, Jerome Powell, s'exprimera par ailleurs vendredi. En Europe, les marchés prendront connaissance ce mercredi des données sur

la confiance des consommateurs en France, de l'inflation en Espagne pour le mois de mars et de l'indice du sentiment économique de la zone euro. La banque centrale suédoise devrait par ailleurs annoncer sa décision de politique monétaire à 9h30. Selon un sondage Reuters auprès des analystes, la Riksbank devrait maintenir les taux à 4%, bien qu'elle puisse signaler une réduction des taux dans les mois à venir.

A Wall Street

La Bourse de New York a fini en baisse mardi, abandonnant les gains modestes enregistrés en début de séance, alors que les investisseurs attendent la publication de l'indice des prix PCE vendredi. L'indice Dow Jones a cédé 0,08%, le S&P-500, plus large, a perdu 0,28% et le Nasdaq Composite a reculé de 0,42%.

En Asie

A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 0,90% mercredi, la faiblesse du yen, qui est tombé à son plus bas niveau depuis 34 ans face au dollar, ayant stimulé les exportateurs. Le ministre japonais des Finances, Shunichi Suzuki, a par ailleurs lancé mercredi

une forte mise en garde contre la faiblesse de la devise nationale, en déclarant que les autorités pourraient prendre des "mesures décisives", une expression déjà utilisée à l'automne 2022, lorsque le Japon est intervenu pour la dernière fois sur le marché pour freiner la faiblesse de sa monnaie. En Chine, les bourses reculent mercredi et le yuan s'affaiblit sous la pression d'un dollar plus fort. L'indice composite de la Bourse de Shanghai a reculé de 1,3% et le CSI 300 des grandes capitalisations de 1,2%. La Bourse de Hong Kong perd 1,55%. Des données publiées mercredi montrent en outre que les bénéfices des entreprises industrielles chinoises ont bondi de 10,2% au cours des deux premiers mois de l'année, les gains globaux restant toutefois tempérés par la fragilité du marché immobilier.

Taux/changes

Les marchés obligataires américains, qui avaient légèrement augmenté mardi après

un rebond des commandes de biens durables en février, sont stables mercredi : le rendement du Treasury à dix ans ressort à 4,2297%, et celui à deux ans à 4,5972%. Le rendement du dix ans allemand perd d'environ 2 points de base à 2,33%, comme celui du taux à deux ans, qui évolue à 2,8331%. Sur le marché des changes, le dollar gagne 0,11% face à un panier de devises de référence. L'euro perd 0,04% à 1,0826 dollar. Le yen recule pour sa part de 0,09 à 151,69 pour un dollar.

Pétrole

Les prix du pétrole reculent mercredi après un rapport sur l'augmentation des stocks de brut aux États-Unis, le plus grand consommateur de pétrole au monde, et après des signes indiquant que l'Opep+ ne modifiera probablement pas sa politique de production lors d'une réunion qui aura lieu la semaine prochaine. Le baril de Brent recule de 1,01% et celui du brut léger américain (WTI) perd 0,96%.

WALL STREET

Retournement de tendance de dernière heure

La Bourse de New York semble un peu à court d'inspiration après la phase d'euphorie de la fin de la semaine précédente : la tendance s'est d'ailleurs retournée dans l'après-midi, le S&P500 passant de +0,3% à -0,3% (-0,5% au cours de la dernière heure de cotations) pour finir à 5.203, et le Nasdaq Composite, qui était bien parti pour battre un record de clôture avec une culmination à 16.475, a terminé au plus bas du jour, à 16.315 (-0,4%). Quelques gérants se demandent si les propos de Jerome Powell tenus mercredi dernier n'ont pas été surinterprétés et si la Fed sera vraiment capable de délivrer trois baisses de taux d'ici la fin de l'année si l'inflation rebondit dans le sillage du pétrole (de 81,5\$ à 82\$ sur le WTI ce mardi) ou du gaz. Même si le 'VIX' n'a quasiment pas bronché, Wall Street semble moins serein à 48 heures de la fin du premier trimestre, mais ce n'est pas très grave car les habillages de bilan devraient prédominer et la hausse des indices US semble s'inscrire dans la logique

des 21 semaines précédentes de progression continue depuis fin octobre 2023, et surtout depuis le 5 janvier dernier (envol de +13% du Nasdaq en 10 semaines, sans aucun retracement). Au chapitre des statistiques américaines du jour, les investisseurs ont pris connaissance des chiffres des commandes de biens durables, puis de la confiance des consommateurs du Conference Board. Le Département du Commerce a fait état de commandes de biens durables aux Etats-Unis en progression de 1,4% en février par rapport au mois précédent, après une chute de 6,9% en janvier. Toutefois, hors secteur des transports, elles ne se sont accrues que de 0,5%. L'indice de confiance du Conference Board est quant à lui ressorti à 104,7 ce mois-ci, contre 104,8 en février. Si la composante du jugement des consommateurs mesurant la situation actuelle s'est améliorée à 151 en mars, celle des anticipations s'est nettement repliée à 73,8.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 26 Mars 2024 Valeur : 28 Mars 2024				
P	BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR 	134.5080	134.5230
1	EUR	EURO 	145.8201	145.8902
1	GBP	POUND STERLING 	170.1341	170.1961
100	JPY	JAPANESE YEN 	88.8722	88.8997
1	CNY	CHINESE YUAN 	18.6273	18.6346
1	CHF	SWISS FRANC 	149.3040	149.3870
1	CAD	CANADIAN DOLLAR 	98.9903	99.0305
1	DKK	DANISH KRONE 	19.5574	19.5610
1	SEK	SWEDISH KRONA 	12.7177	12.7228
1	NOK	NORWEGIAN KRONE 	12.5537	12.5586
1	AED	UAE DIRHAM 	36.6257	36.6338
1	SAR	SAUDI RIYAL 	35.8611	35.8699
1	KWD	KUWAITI DINAR 	437.1401	437.3309
1	TND	TUNISIAN DINAR 	42.8613	43.2920
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM 	13.3275	13.3290
1	LYD	LIBYAN DINAR 	27.7302	27.8723
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA 	3.5415	3.5419
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.3104	178.3104

CAC 40

En manque de direction, les valorisations font débat

La Bourse de Paris est attendue autour de l'équilibre mercredi matin dans un climat qui reste à l'attentisme à la veille du long week-end de Pâques. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - livraison avril - se négocie à 8200,5 points, en repli de six points, laissant entrevoir une ouverture sans véritable tendance. Les investisseurs restent sur la réserve et campent sur leurs positions avant le week-end pascal, qui verra le marché parisien fermer pour le Vendredi saint puis le lundi de Pâques. Depuis ses records de la semaine passée, le CAC semble se chercher une direction, visiblement coincé à

l'intérieur d'une marge de fluctuations étroite allant de 8150 à 8185 points. L'incapacité de l'indice vedette à se rapprocher de sa zone de résistance majeure, située à 8250 points, illustre bien le manque de conviction des investisseurs. Les récents plus hauts inscrits par les places boursières un peu partout dans le monde ont porté des valorisations déjà élevées à des niveaux tendus, estimant certains responsables de stratégies d'investissement. 'L'essentiel de la performance des marchés d'actions depuis le début de l'année, et même au cours des 18 derniers mois, tient à l'expansion des multiples de valorisation', soulignent

les équipes de JPMorgan. 'Au niveau mondial, les bénéfices prévisionnels à 12 mois n'ont augmenté que de 7% par rapport à leurs niveaux les plus bas, alors que le ratio cours/bénéfice (PER) a progressé de près de 30%', souligne la banque américaine. A 21,4x les bénéfices attendus, le PER des actions américaines s'inscrit en hausse de 6% en glissement annuel, de 20% depuis octobre 2023 et de 30% depuis octobre 2022, fait remarquer JPMorgan. En Europe, les ratios cours/bénéfice européens affichent des niveaux similaires, indique la firme new-yorkaise, bien qu'étant partis d'un point de départ bien plus bas.

Ces valorisations élevées risquent d'empêcher une poursuite de la hausse et de condamner les marchés au surplace si elles ne s'accompagnent pas d'une croissance des bénéfices, préviennent les stratèges. 'Notre inquiétude est que la croissance des résultats s'avère décevante', avertit JPMorgan. Les investisseurs semblent désormais attendre de nouveaux signes de bonne santé de l'économie et une confirmation du reflux de l'inflation pour poursuivre le mouvement haussier à l'oeuvre depuis l'automne. Dans cette optique, les marchés porteront leur attention vendredi sur la statistique des revenus et dépenses

des ménages américains, qui s'accompagnera de la composante 'PCE' des prix, la mesure de l'inflation privilégiée de la Fed. La bonne nouvelle pour les investisseurs est que Goldman Sachs a relevé lundi de 6% son objectif sur l'indice STOXX Europe 600, sur fond de réaccélération de la croissance et d'assouplissement monétaire, ce qui fait encore apparaître un potentiel de progression de 6% sur 12 mois. Outre la barre des 8250 points, qui reste l'obstacle du moment, le CAC pourrait ainsi se diriger vers le seuil psychologique des 8500 points, avant de s'attaquer à plus long terme à la zone de résistance des 8700 points.

EFFONDREMENT DU PONT DE BALTIMORE (ETATS UNIS)

Des conséquences lourdes sur le plan économique

En 2023, ce pont endommagé ce mardi par un bateau a été la porte d'entrée dans le pays de plus de 52 millions de tonnes de marchandises étrangères, pour plus de 80 milliards de dollars.

A Baltimore, les autorités ont suspendu ce mardi le transport maritime jusqu'à nouvel ordre après l'effondrement de ce pont autoroutier percuté par un porte-conteneur. Cette mise à l'arrêt n'est pas anodine sur le plan économique, le port est en effet l'un des plus fréquentés des Etats-Unis. Le pont Francis Scott Key de Baltimore (Maryland), qui est traversé par 34.000 véhicules chaque jour, s'est effondré en quelques secondes mardi, mettant à l'arrêt l'un des ports des Etats-Unis les plus fréquentés par les gigantesques porte-conteneurs. "Le pont Francis Scott Key est une artère de transport essentielle pour notre État. Sa fermeture prolongée perturbera inévitablement les activités commerciales et les chaînes d'approvisionnement", a ainsi souligné la chambre de commerce du Maryland dans un communiqué. En effet, le port de Baltimore est un important port de la côte Est des Etats-Unis et le 9e port le plus important du pays, en

termes de marchandises étrangères.

Neuvième port le plus important du pays

En 2023, il a été la porte d'entrée dans le pays de plus de 52 millions de tonnes de marchandises étrangères, pour plus de 80 milliards de dollars, selon un récent communiqué du bureau du gouverneur du Maryland, Wes Moore, soit 1,1 million de conteneurs, ou, dans le jargon du transport maritime, des EVP (équivalent vingt pieds, l'unité de référence du secteur). Il est depuis 13 ans, le port américain par lequel transitent le plus de voitures neuves, plus de 800.000 l'an dernier. Qu'il s'agisse de véhicules fabriqués aux Etats-Unis et exportés à l'international, ou, à l'inverse, de véhicules étrangers importés aux Etats-Unis. Il est également le principal point d'entrée des importations de sucre et de gypse, un minéral utilisé pour fabriquer le plâtre. Et se classe en deuxième position des exportations de charbon.

52 millions de tonnes de marchandises importées

Les marchandises, une fois débarquées à Baltimore, ne sont ensuite plus qu'à une nuit en train ou en camion d'un tiers de la population américaine. Les ports de New York et de Virginie devraient, certes, accueillir et traiter une partie de la marchandise destinée à Baltimore mais leur capacité reste limitée. Quelques mois après les incidents en Mer Rouge qui avaient entraînés les tarifs du fret à la hausse, certains experts craignent que ce nouveau grain de sel n'enraye une nouvelle fois la chaîne d'approvisionnement mondiale déjà mise à rude épreuve. Par ailleurs, plusieurs compagnies de croisière proposent des départs de Baltimore, ou y font escale. Ainsi, plus de 15.000 emplois dépendent directement du port de Baltimore, et, indirectement, près de 140.000 emplois supplémentaires.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE

Le cacao s'envole et dépasse les 10.000 dollars la tonne

La récolte de fèves pour la période 2023-2024 devrait diminuer de 11% pour atteindre 4,45 millions de tonnes, d'après les projections de l'Organisation internationale du cacao. Du simple au double. Le cours du cacao a dépassé les 10.000 dollars (9.200 euros) la tonne à New York pour la première fois de son histoire, mardi, alors qu'il se négociait à moins de 4.500 dollars la tonne en début d'année. Le prix du cacao a dépassé les 10.000 dollars la tonne avant de légèrement redescendre, repoussant encore plus loin son record historique. Le contrat de cacao le plus échangé à New York pour livraison en mai s'échangeait mardi après-midi à

9.871 dollars, après avoir franchi la barre des 10.000 dollars la tonne en début de séance européenne. Cette flambée du prix de l'"or brun" s'explique par une baisse de la production en Afrique de l'Ouest, où est cultivée la majeure partie du cacao mondial. Le Ghana et la Côte d'Ivoire, principaux pays producteurs de cacao, ont dû faire face à une conjonction de facteurs défavorables. Les récoltes ont été affectées par de mauvaises conditions météorologiques ainsi que par le développement de maladies. Le phénomène climatique El Niño, réapparu en 2023, a apporté de fortes précipitations, suivies d'une chaleur sèche.

Déficit de 374.000 tonnes

La récolte de fèves pour la période 2023-2024 devrait ainsi diminuer de 11% pour atteindre 4,45 millions de tonnes, d'après les projections de l'Organisation internationale du cacao, rendues publiques à la fin de février. Ainsi, le marché devrait afficher un déficit total de 374.000 tonnes. C'est la troisième année consécutive où l'offre ne parvient pas à répondre à la demande. Le Ghana devrait enregistrer sa plus faible récolte en quatorze ans. En Côte d'Ivoire, une baisse de la production de 20% est attendue par les autorités. Conséquences: les grandes entreprises chocolatières constatent une explosion de leurs coûts de

production qu'elles répercutent auprès des consommateurs. Selon Bloomberg, certains fabricants diminuent la taille de leurs tablettes ou utilisent de nouveaux ingrédients afin de proposer des variantes. Pour les amateurs européens de chocolat, la hausse des prix pourrait s'inscrire sur le long terme. La réglementation visant à stopper la commercialisation de produits provenant de la déforestation pourrait rendre l'approvisionnement des principaux chocolatiers de l'UE plus difficile. Cette mesure entrera en vigueur en décembre 2024 et interdira spécifiquement l'importation de fèves de cacao en Europe si elles sont issues de parcelles déboisées ou dégradées avant le 31 décembre 2020.

LORS DU FORUM GLOBAL DE BAKOU

Les dirigeants réclament une réponse unifiée aux problèmes mondiaux

D'anciens dirigeants et d'autres en exercice se sont réunis autour des principes de solidarité, d'égalité et d'inclusion pour échanger et trouver des solutions mondiales aux problèmes mondiaux. Des dirigeants, décideurs et responsables politiques du monde entier se sont réunis lors du 11e Forum global de Bakou, en Azerbaïdjan, pour discuter de leurs préoccupations communes. Le président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, a accueilli plus de 4 présidents et Premiers ministres en exercice et 40 anciens présidents et Premiers ministres. « Si nous comparons les sujets abordés en mars dernier et ceux dont nous discutons aujourd'hui, nous constatons des changements substantiels. Des changements géopolitiques », a-t-il déclaré. Le président albanais Bajram Begaj a exprimé une opinion similaire en réclamant une « réponse unifiée » aux défis mondiaux. « En effet, nous vivons une époque sans précédent. Il se passe beaucoup de choses. Il y a de l'instabilité politique. Nous avons des disparités économiques. Nous sommes confrontés au changement climatique. Nous faisons face à des défis en matière de santé. Bien sûr, la question de l'éducation. Il y a l'injustice sociale. Mais ces défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être relevés seuls », a-t-il déclaré. Le thème de l'événement était « Réparer le monde fracturé » et de nombreux participants ont plaidé en faveur d'une modernisation des institutions dépassées et d'une gouvernance mondiale. « Nous sommes dans une situation où le monde a radicalement changé au cours des 70 dernières années et nous vivons toujours dans un monde dont l'architecture a été conçue il y a longtemps », a déclaré Jean-Claude Trichet, ancien président de la Banque centrale européenne et ancien gouverneur de la Banque de France.

SÉCHERESSE, TEMPÊTES, INONDATIONS...

Les catastrophes naturelles ont coûté 6,5 milliards d'euros aux assureurs français en 2023

Les tempêtes Ciaran et Domingos qui ont touché le nord-ouest ont notamment occasionné 517.000 sinistres pour un coût de 1,6 milliard d'euros. La fédération France Assureurs évoque un « changement d'échelle », 2023 étant « la troisième année la plus grave en termes de sinistres climatiques après 1999 et 2022 ».

En 2023, les catastrophes climatiques en France ont coûté 6,5 milliards d'euros aux assureurs qui s'inquiètent du « changement d'échelle » et de l'accélération de ces événements dévastateurs, a indiqué mercredi à l'AFP Florence Lustman, présidente de France Assureurs. Concernant le risque climatique, nous connaissons un « changement d'échelle » manifeste, 2023 étant

« la troisième année la plus grave en termes de sinistres climatiques après 1999 et 2022 », a indiqué à l'AFP la présidente de la fédération. L'année 1999, marquée par les tempêtes Lothar et Martin, reste jusqu'ici la pire avec un coût estimé à 13,8 milliards d'euros en euros constants, suivie par 2022 dont les événements climatiques ont coûté 10 milliards d'euros

aux assureurs. Nous franchissons des « paliers successifs dans le coût du risque climatique ». Dans les années 2000 à 2008 « on était en moyenne à 2,7 milliards d'euros par an ». Ensuite entre 2010 et 2019 « on est passé à 3,7 milliards. Et si je prends la moyenne sur les quatre dernières années, dont 2022 et 2023, je suis à six milliards », a-t-elle ajouté.

CITROËN BASALT

Le nouveau SUV coupé

Le Citroën Basalt est un futur SUV Coupé qui apparaîtra dans le courant de l'année. Seulement, on n'en profitera pas puisqu'il sera commercialisé en Inde et en Amérique du Sud.

Il est présenté comme un concept pourtant, il semble très proche d'une version de série. D'ailleurs, la marque précise bien que cette Vision « est fidèle au modèle qui se retrouvera dans la rue au deuxième semestre 2024. » Ce Citroën Basalt, qui n'a aucun lien avec la GS Basalte de 1978, se présente comme un SUV Coupé. L'appellation n'est pas usurpée puisqu'il profite bien d'une chute de pavillon



prononcée, dans le prolongement de la lunette arrière.

Ce SUV sera le troisième modèle d'une offensive dans ces deux régions du monde (programme C-Cubed) après les C3 et C3 Aircross. Si la petite Citroën est proche de celle qui foulera nos routes à partir de ce printemps, le SUV est totalement différent puisqu'il peut accueillir jusqu'à sept passagers.

Sans surprise, ce Basalt ne pourra embarquer que cinq personnes. Pour le moment, aucune information technique n'est communiquée, ni même d'image de l'intérieur. La marque indique simplement qu'elle en dira plus en milieu d'année.

Un concurrent potentiel du Renault Arkana ?

De par son look musclé et soigné, ce Citroën Basalt ne passerait pas pour un ovni dans le paysage urbain, bien au contraire, même s'il ne reprend pas tous les codes actuels de la marque comme la signature lumineuse, mais son style est pour le moins soigné. Il est difficile d'appréhender son gabarit, mais il pourrait venir chercher des poux à un certain Renault Arkana.

Ce camion électrique se recharge aussi rapidement qu'une voiture

Outre l'autonomie parfois limitée, le principal frein aux camions électriques en Europe, c'est le réseau de recharge. Vous devez vous en douter, mais on ne recharge pas un camion électrique comme on recharge une voiture électrique, et on ne recharge sûrement pas un poids lourd carburant aux électrons sur des bornes de recharge de station d'autoroute réservées aux voitures électriques.



Pour les camions électriques, au-delà de nouvelles bornes, il faut également un nouveau standard de recharge. En Europe et aux États-Unis, les bornes rapides reposent sur la norme CCS (pour « Combined Charging System »), une norme largement suffisante pour recharger les voitures électriques. Pour les camions, il y a une norme dédiée présentée en 2022 et qui est actuellement à l'étude. Celle-ci est baptisée MCS, pour « Megawatt Charging System » et devrait arriver sur le réseau routier cette année.

Un plein d'électrons en un temps record ?

Pour le moment, les informations techniques sont assez opaques, mais le nom est toutefois assez équivoque, puisque cela laisse présager une puissance de recharge de 1 000 kW. Mieux encore, ce gros connecteur a été conçu pour supporter une tension de charge pouvant s'élever jusqu'à 1 250 volts, avec une intensité maximale de 3 000 ampères permettant une recharge à une puissance frisant les 3 750 kW. Si cette puissance était, par exemple, appliquée à une Peugeot e-208 et sa batterie de 50 kWh, il faudrait un peu plus d'une minute pour en faire le plein !

Pour promouvoir cette future nouvelle norme, un test en conditions réelles vient d'être réalisé par ABB, et les résultats sont pour le moins intéressants. Dans un communiqué, le fournisseur de borne ABB vient d'annoncer qu'un camion électrique de chez MAN s'est rechargé de 10 à 80 % en 30 minutes, soit le temps d'une voiture électrique

classique sur un standard 400 kW. Mais là où les voitures électriques disposent de batterie allant de 50 à 90 kWh (voire même plus de 100 kW pour certains modèles), celle du camion MAN renferme un pack de 534 kWh. En 30 minutes donc, le camion a récupéré 374 kWh, soit environ 350 km en considérant ses consommations. Au niveau de la puissance de recharge, on est loin des chiffres annoncés au lancement du nouveau protocole en 2022, puisque le mégawatt n'a pas été atteint. La borne a délivré tout de même jusqu'à 700 kW et 1 000 ampères.

L'infrastructure est encore insuffisante pour les camions électriques

Pour MAN et ABB, l'objectif est d'arriver à 30 000 bornes MCS en Europe

d'ici 2030, dont 4 000 en Allemagne. Et en France ? Il n'y a pas de chiffres précis pour le moment, mais d'ici 2035, quand le camion électrique (et la voiture électrique) se sera largement démocratisé, le réseau autoroutier devrait comporter environ 12 000 points de recharge et capable de distribuer de l'ordre de 3,5 TWh d'énergie à l'année.

Pour le moment, nous en sommes encore très loin, et les principaux acteurs du transport routier demandent aujourd'hui une accélération du déploiement de la smart grid, permettant d'améliorer la puissance disponible en temps réel, et un meilleur pilotage, notamment en semaine lorsque les camions électriques circuleront et, par conséquent, rechargeront.

FLORIDE

les réseaux sociaux bientôt interdits aux moins de 14 ans

La Floride a adopté une loi interdisant à tous les adolescents de moins de 14 ans de détenir un compte sur les réseaux sociaux. Selon les législateurs, les mesures mises en place par ces plateformes pour protéger les mineurs sont largement insuffisantes.



C'est prouvé. Les réseaux sociaux ont un impact néfaste sur la santé mentale des plus jeunes, et les plateformes concernées le savent. En 2021, Frances Haugen, ancienne employée de chez Facebook, a par exemple révélé que l'entreprise avait mené une étude interne révélant qu'Instagram « aggrave les problèmes d'image corporelle pour une adolescente sur trois ». Conscient de l'enjeu, le géant du Web a choisi de ne pas divulguer cette information et a continué d'opérer de la même manière.

De même, une autre étude menée l'année dernière par l'Ofcom au Royaume-Uni atteste que les habitudes de visionnage des plus jeunes se sont progressivement orientées vers des sujets qui mettent en avant ragots et controverses.

La Floride assure vouloir aider les parents

Face à l'ampleur du problème, la Floride a décidé d'agir. Le gouverneur républicain Ron DeSantis a signé une nouvelle législation pour empêcher les plus jeunes de naviguer sur les réseaux sociaux. Le texte entrera en vigueur en

janvier 2025. Il concernera les plateformes qui multiplient les notifications et proposent des vidéos courtes à l'infini, à l'instar de Snapchat, Instagram ou TikTok.

Une fois la réglementation en application, ces entreprises devront supprimer les comptes des mineurs de moins de 14 ans. Les adolescents de 14 ou 15 ans auront pour leur part le droit de détenir un compte, mais uniquement avec l'approbation d'un parent ou d'un tuteur. À travers cette démarche, la Floride explique vouloir aider les parents.

« Un enfant, dans le développement de son cerveau, n'a pas la capacité de savoir qu'il est aspiré par ces technologies addictives, de voir le mal et de s'en éloigner. C'est pourquoi nous devons intervenir à leur place », argumente Paul Renner, président de la Chambre des représentants de la Floride.

Plusieurs plaintes déposées contre les réseaux sociaux

La majorité des réseaux sociaux proposent des mesures visant à empêcher les plus jeunes d'utiliser leurs services. Sur Facebook, TikTok ou Instagram, les

moins de 13 ans n'ont par exemple pas le droit de posséder un compte. Ces règles peuvent néanmoins être contournées très simplement. Les législateurs estiment que des millions de mineurs possèdent malgré tout des comptes sur ces différentes plateformes.

Aux États-Unis, les régulateurs se montrent de plus en plus inquiets quant à l'impact des réseaux sociaux sur les jeunes. L'année dernière, 33 États ont porté plainte contre Meta, l'accusant d'avoir délibérément rendu les adolescents accros à ses plateformes. Plusieurs établissements scolaires de la ville de Seattle ont également ciblé Snapchat, Instagram et TikTok dans une action en justice, assurant qu'elles portaient atteinte à la santé mentale des élèves. En Floride, il est fort probable que la loi soit contestée au tribunal par les premiers concernés. Les géants du Web sont déjà parvenus à faire annuler plusieurs législations similaires, voire moins sévères, dans d'autres États. Leur ligne de défense : un tel texte constitue une violation directe du premier amendement de la Constitution américaine, promouvant la liberté d'expression et d'information.

Boom attendu au tournant du marché de la GenAI en Europe

IDC prédit une croissance de 33,7 % par an au marché européen de l'IA jusqu'en 2027. Elle se nourrira en particulier des investissements dans le GenAI, qui devraient enregistrer une hausse trois fois supérieure.

Si l'intelligence artificielle générative (GenAI) bénéficie d'un battage médiatique rarement vu, elle est encore loin de constituer la plus grosse part des revenus du marché européen de l'intelligence artificielle (IA) qui l'englobe. En 2023, les dépenses consenties autour de cette technologie sur le vieux continent n'ont en effet représenté que 9 % de la valeur totale du secteur, selon IDC. Cependant les choses vont rapidement évoluer. Le cabinet d'études prévoit que le chiffre d'affaires du segment de la GenAI connaîtra une croissance trois fois supérieure à celle du marché de l'IA dans son ensemble jusqu'en 2027. Ce dernier devrait lui-même enregistrer une progression annuelle moyenne de 33,7 % d'ici là. Résultat, la GenAI devrait peser plus qu'un quart du marché européen de l'IA dans trois ans.

Les logiciels raflent la mise

En 2024, les revenus du marché européen de l'IA (GenAI comprise) devraient représenter 47,6 Md\$. Ce qui constituerait une progression de 39 %, si l'on se réfère aux 34,2 Md\$ de revenus qu'IDC anticipait pour le secteur en 2023. La progression attendue repose en premier lieu sur les logiciels. Ils génèrent à eux seuls plus de revenus que les investissements en logiciels et en services, tout en progressant plus rapidement. Chez les clients se sont les acteurs de la banque, de la vente au détail, des logiciels et des services d'information qui se montrent les plus avides de technologies d'intelligence artificielle. Chez les premiers, les cas d'usages qui se répandent le plus ont trait à la cybersécurité. Dans le retail on privilégie l'utilisation de l'IA pour améliorer le service et l'expérience proposés aux clients. Quant aux éditeurs et aux fournisseurs de services d'information, ils se démarquent par des investissements davantage orientés vers le développement d'infrastructures physiques supportant l'IA.

Saildrone lance son premier vaisseau naval autonome en aluminium

Le constructeur Saildrone vient d'annoncer une nouvelle version de son drone naval Surveyor, désormais doté d'une coque en aluminium. Saildrone est une entreprise américaine spécialisée dans les drones de surface navals, des vaisseaux autonomes qui ressemblent à de grandes planches à voile. La firme propose plusieurs modèles conçus pour les opérations en mer, dont la collecte de données, comme par exemple l'Explorer qui a filmé l'intérieur d'un ouragan, ou encore le Surveyor qui a détecté un mont sous-marin. Et c'est justement une nouvelle version du Surveyor que Saildrone vient d'annoncer, le SD-3000. Le drone a la particularité d'avoir une coque en aluminium,



contrairement aux précédents modèles en un composite de fibre de verre et carbone. L'aluminium a été choisi pour sa robustesse et sa durabilité dans l'environnement marin, et surtout parce qu'il est possible de produire les pièces en masse aux États-Unis, ce qui n'est pas le cas avec le matériau composite. Pour cela, Saildrone a fait appel à Austal USA et sa chaîne de production située dans l'Alabama. Cependant, la « voile » est toujours fabriquée avec le même matériau composite.

Utilisé pour la collecte de données et la lutte anti-sous-marin

Le SD-3000 mesure 20 mètres de long pour un poids de 13,6 tonnes. Il

est équipé d'un sonar multifaisceaux pour cartographier les fonds marins jusqu'à 11 000 mètres de profondeur, et peut être équipé de nombreux autres capteurs selon les besoins. Il est alimenté grâce au vent, ainsi que des panneaux solaires et un générateur au diesel, ce qui lui permet de mener à bien des missions longue durée en haute mer. Ce nouveau modèle sera notamment utilisé par l'US Navy pour « fournir des renseignements de surface et sous-marins pour une série d'applications prioritaires, notamment la lutte anti-sous-marin (ASW) ». Saildrone indique produire actuellement un Surveyor SD-3000 toutes les six semaines, un rythme qui pourra augmenter selon la demande.

Mots fléchés

Furieuses	↓	Élément chimique de numéro atomique 34	↓	Concentrer	↓	Prénom masculin	↓	Mises	↓	Félin d'Amérique	↓	Renard des sables	↓
Paris sous les romains	→							Tonton	→			Passe-temps	↓
	→					H2O		Ancienne Russie	↓				
Anarchiste		Pot		Souverain éthiopien	→					Chevalier efféminé	→		
	→		↓							Plante textile	→		
Agréable	→			Langue slave	→					Sucre simple	→		
Nymphette	→			Exclamation du midi	↓								
	→					Dedans	Nazi	→		Manie	→		
										Pilier carré			
Fromage hollandais		Rivière du Congo	→				Amas	Eludé	Inusités		Dirigeant portugais (Antonio Ramalho)		Crochet
	→			Pensionnaire	→		↓	↓	↓		↓	Train de banlieue	↓
				Occupé									
Escompte		Rôle au théâtre	Pour un oubli	↓		Réincarnations	→						
	→		↓	Écimé									
						Êtres fabuleux	→						
Aigres	Allongé	→					Règle de dessin	→		Longue période	→		
	Plus qu'idiot						Adolescent			Amérindien			
	↓						↓			↓			
					Sothe	Saucisson de Lyon	→					Information	Aride
Vieille armée	→			Poisson	→			Un remboursement sur notre fiche de paie	Attitude		Champion	→	↓
				Membrane de l'oeil				↓	↓		Issues de		
Il peut être coulant	→			↓		Service hospitalier	→				↓		
Tranquille	Débris		Chair comestible	→						Abréviation de 'et les autres manquent'	→		
	↓												
			Points cardinaux opposés	→		Axe mécanique	→						Situées
			Oeuf de toto	↓									↓
Pierre plate	→					Surgis	Petit tour	Font des ronds de jambes		Écluse	→		
Espace clos							↓	↓	↓	Ancienne Thaïlande			
				Pénétrés	→						Distance chinoise	→	
				Salve							Province angolaise		
Bourrasque	→			↓		Perroquet	→			Échassier	→		
Cérium						Equerre				Note de musique	↓		
	→		Petit canari de fiction	→			↓		↓				
							Mulsion	→					
Cubes de bois	→						Distancées	→					

Plus de 2,7 millions d’enfants souffrent de malnutrition aiguë au Yémen

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré que près de 10 millions d'enfants yéménites ont un besoin urgent d'aide humanitaire, après neuf années de conflit dans leur pays. L'organisation a affirmé, dans un communiqué, que la baisse de l'intensité des affrontements armés depuis avril 2022 a induit une diminution du nombre de victimes civiles, mais la situation reste fragile sans un règlement politique durable. D'autant que la moitié de la population, soit 18,2 millions de personnes, dont 9,8 millions d'enfants, ont toujours besoin d'une aide vitale. L'organisation a indiqué que plus de 2,7 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë et que 49 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance ou de malnutrition chronique.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution parlementaire. Les questions orales concernent les secteurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Agriculture et du Développement rural et des Transports.

PERTURBATIONS MÉTÉOROLOGIQUES À BISKRA

Un mort et 2 blessés graves suite à l'effondrement d'un mur

Les vents violents qui ont affecté la région de Biskra, dans la nuit de mardi à mercredi, ont causé l'effondrement d'un mur, provoquant le décès d'une personne et occasionnant de graves blessures à deux autres, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le lieutenant Taki-Eddine Gouasmia, responsable de la cellule d'information de la direction de wilaya de ce corps constitué, a précisé que les vents particulièrement violents enregistrés dans la wilaya de Biskra sont à l'origine de la chute d'un mur du 2ème étage d'un immeuble récemment construit dans la cité Messaoudi-Mustapha de Biskra, entraînant la mort d'un homme de 24 ans et blessant grièvement deux autres.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

jeudi 28 mars 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



LE DG DES DOUANES L'A SOULIGNÉ

«La protection de notre espace électronique est la responsabilité de tous»

Le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, a souligné l'importance accordée par les autorités suprêmes de l'Etat au domaine de la cyber-sécurité. Un dossier qui est au centre des préoccupations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de son intervention à l'occasion de la Journée d'étude intitulée « Cyber-sécurité : Réalités et Défis », le général-major Abdelhafid Bakhouch a annoncé la création d'une École nationale de cybersécurité pour garantir la sécurité nationale, affirmant qu'« elle fait partie du projet du président de la République ». Le but de cette école est de fédérer les efforts et améliorer l'efficacité dans ce domaine sensible, pour la préservation de la sécurité nationale. Selon le général-major Abdelhafid Bakhouch, la cybersécurité « concerne la protection des informations sensibles contre les menaces massives visant les systèmes des institutions de l'État par les ennemis de l'Algérie ». Le Directeur général des Douanes a également affirmé qu'« en dépit des tentatives visant notre espace électronique national, la mobilisation de toutes les institutions spécialisées dans le

domaine de la cybersécurité a empêché la réalisation de cet objectif malveillant » ajoutant qu'« il est impératif de renforcer la sensibilisation en raison de la gravité de ce phénomène » tandis que « la protection de notre espace électronique est la responsabilité de tous ». A cet égard, le DG des Douanes a souligné la nécessité de mettre l'accent sur la « sécurité des données numériques dans le domaine douanier » et « de la consolider par la cybersécurité », ré-

vélant que « les douanes bénéficieront d'un nouveau système d'information ». Pour le général-major Bakhouch, la réussite de « cette mission repose sur la valorisation du capital humain » à même de « faire face aux défis cybernétiques, à travers la formation et l'acquisition de compétences pratiques pour contrer cette menace ».

Synthèse R E

ACCIDENTS/CIRCULATION

116 morts et 411 blessés durant la première moitié du mois de Ramadhan

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont recensé au niveau de leurs territoires de compétence 116 morts et 411 blessés dans 278 accidents de la route survenus la première moitié du mois de Ramadhan. Dans une déclaration à l'APS, mercredi, le responsable de la communication

au Centre d'information et de coordination routière de la GN, le commandant Samir Bouchehit, a indiqué que l'excès de vitesse était la principale cause de ces accidents, notamment quelques minutes avant la rupture du jeûne, citant également comme autres causes les manœuvres dangereuses, l'imprudence de

certaines conducteurs et le manque de concentration au volant. Selon le même responsable, les bus de transport de voyageurs et les véhicules de transport de marchandises sont à l'origine de la plupart de ces accidents, avant les véhicules de transport en commun.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Les conflits internationaux se multiplient, les alliances se défont, les souverainismes se confirment, les nouvelles solidarités se nouent sur des bases idéologiques et non politiques ou économiques. On assiste à l'émergence de nouvelles terminologies : le Nord Global ; le Sud Global ; l'Occident libéral ...

Les deux grandes crises, la guerre Russo-ukrainienne et le Génocide à Ghaza ne sont que les deux formes extrêmes de manifestation des graves crises qui secouent le monde aujourd'hui. Des crises latentes sont en veille dans le Pacifique (Taiwan), dans le Sahel, dans l'Océan Indien et en Europe centrale et de l'Est. Jamais le monde n'a connu autant de tensions dans les relations internationales depuis la seconde guerre mondiale. Les historiens du siècle dernier comparent ce qui se passe aujourd'hui avec la période d'avant la deuxième guerre mondiale : crise économique de 1929 en Amérique, la montée des nationalismes en Europe et du nazisme en Allemagne, l'ébullition dans les Balkans De nouveaux acteurs ont émergé (URSS, Japon...), d'autres ont perdu de leur puissance (empires européens...) L'économie a subi de plein fouet les soubresauts de ce contexte d'extrême tension : Inflation et récession ont conduit à une stagflation avec les libérations en masse des travailleurs et l'installation de la paupérisation sur tous les continents. Le retour en force des idéologies de toute nature (libéralisme sauvage, le communisme autoritaire, le populisme et ses dérivées : le nazisme et le fascisme). La deuxième guerre mondiale a été l'aboutissement logique de tous ces facteurs. La guerre a donc été la seule forme de régulation des crises accumulées. La

Un monde en ébullition : vers la fin de la mondialisation économique ?

fin d'un cycle, celui amorcé en 1884 à l'occasion de la conférence de Berlin sur le partage du monde. L'après guerre a donné naissance à de nouvelles formes de régulation des relations internationales (transformation de la SdN en ONU) et de l'économie du monde (accords de Bretton -Woods (naissance du FMI et de la Banque mondiale). La finalité était une mondialisation de l'économie grâce au développement des échanges et l'insertion des pays périphériques dans les relations commerciales dans la perspective d'élargir la sphère marchande et les opportunités pour le développement du capitalisme internationale. Cette mondialisation s'est développée dans un climat de relative stabilité des relations internationales (la guerre froide était une forme de régulation douce, implicite et apaisée des tensions idéologiques) et un développement économique et social soutenu (les trente glorieuses en Europe et la construction du socialisme en URSS, Europe de l'Est et centrale). Les pays dits périphériques s'organisaient dans un mouvement dit de tiers monde après leur émancipation du colonialisme sous toutes ses formes. La Mondialisation économique a connu son apogée à la fin du dernier siècle et le début du siècle en cours. Le bilan de la mondialisation reste à faire. Aujourd'hui, elle s'essouffle. La crise sanitaire du Covid19 a montré la fragilité des mécanismes mis en place pour le commerce mondial. Les pays se sont recroquevillés sur leurs territoires et leurs intérêts souverains. Depuis, les délocalisations de « l'Usine du monde » vers les pays d'origine se multiplient. La violence dans le monde économique se manifeste par des actions souvent violentes, la destruction du Gazoduc Nord Stream2 par les USA

en est l'illustration. Le dollar, facteur déterminant de la mondialisation libérale, connaît des limites et perd son rôle hégémonique en cédant plus de 40% de son attribut de monnaie de transactions et de réserves. La mondialisation a besoin de stabilité, moins de conflits politiques possibles, plus de sécurité dans les transactions, plus de fluidité dans les échanges de marchandises, uniformisation des règles... Aujourd'hui, les événements géopolitiques remettent en cause tous ces facteurs structurant la mondialisation (Les Huthis réduisent le commerce internationale transitant par la mer rouge et font perdre plus de 50% des revenus du Canal de Suez (Egypte), la mère noire, par laquelle transitent les céréales des deux grands producteurs (Russie et Ukraine), est une zone de guerre, le Pacifique n'est pas en reste lorsqu'on observe les restrictions imposées par la Chine autour de Taiwan, la démonstration de force de l'Australie et de la Nouvelle Zélande face à la Chine avec l'appui des USA, sans oublier le Japon qui disputent à la Chine les Zones d'exclusion maritime. Ce n'est pas par hasard que les coûts logistiques dans le commerce mondial ont augmenté entre 20 à 30% au cours des trois dernières années. La sécurité alimentaire, qui s'est très rapidement transformée en souveraineté alimentaire, la sécurité énergétique, le changement climatique ont fortement impulsé les réflexes souverainistes, voire même nationaliste et conduit à de nouveaux paradigmes dans les relations économiques internationales. Les prémices de la fin de la mondialisation sont là, les crises en présence vont-elles les exacerber pour aller vers de nouvelles régulations ?